
Conférence du désarmement

17 mars 2011

Français

Compte rendu définitif de la mille deux cent seizième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 17 mars 2011, à 10 h 20

Président: M. Pedro Oyarce (Chili)

** Deuxième nouveau tirage pour raisons techniques (7 avril 2014).

GE.14-60562 (F) 220612 220612



* 1 4 6 0 5 6 2 *

Merci de recycler 



Le Président (*parle en espagnol*): Je déclare ouverte la 1216^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Avant d'entamer les travaux de la présente séance, nous tenons à transmettre, par l'intermédiaire de l'Ambassadeur Suda, notre compassion au Gouvernement et au peuple japonais en cette période de deuil. Aux familles des victimes, nous adressons nos regrets, et aux blessés, le réconfort moral pour les aider à se relever de la terrible tragédie qui a ému toute l'humanité. Je vous invite à observer une minute de silence en mémoire de tous ceux qui nous ont quittés en ces terribles circonstances.

Je vous remercie, et que Dieu bénisse le Japon. Je donne la parole à l'Ambassadeur Suda, Représentant permanent du Japon.

M. Suda (Japon) (*parle en anglais*): Merci à vous, Monsieur le Président, et merci à tous mes collègues. Merci de vos paroles très aimables et des condoléances que vous avez adressées au Japon, et merci de cette minute de silence.

À la suite du séisme sans précédent, de 9 degrés, qui a frappé la côte nord-est du Japon, vendredi dernier, des centaines de milliers de personnes évacuées vivent aujourd'hui dans une profonde détresse et de grandes difficultés.

Pourtant, malgré cette terrible catastrophe, le Japon ne se sent pas seul. Au nom du Gouvernement et du peuple japonais, je voudrais faire part de nos remerciements les plus sincères pour les messages nombreux et chaleureux qui nous ont été adressés et pour les propositions d'aide sincères qui nous ont été faites. Le Gouvernement japonais a déjà reçu l'aide de nombreux pays, d'organisations internationales et d'amis.

En dépit de pertes considérables et des difficultés persistantes, le Gouvernement japonais fait le maximum pour protéger la population et limiter les dégâts autant que faire se peut. Nous prenons également toutes les mesures possibles pour garantir sécurité et assistance au corps diplomatique et aux ressortissants étrangers qui se trouvent au Japon, ne serait-ce que pour un séjour temporaire.

Je voudrais m'arrêter brièvement sur la situation concernant la centrale nucléaire de Fukushima, qui préoccupe sans doute beaucoup de délégation.

Au moment du tremblement de terre de vendredi dernier, l'activité des trois réacteurs a été arrêtée automatiquement. Cependant, en raison de la destruction du système de refroidissement, provoquée essentiellement par un tsunami particulièrement violent, la température des réacteurs a augmenté pour atteindre un niveau relativement élevé. De plus, d'autres incidents se sont produits par suite du réchauffement des piscines à combustible irradié dans les bâtiments de certains réacteurs. Nos spécialistes et nos ouvriers ont commencé à refroidir les réacteurs en y déversant de l'eau de mer, un travail qui se poursuit encore aujourd'hui. Ces travaux sont en cours et, pour ce qui est du problème du combustible irradié, nos forces de défense s'emploient également à déverser de l'eau depuis le sol et depuis les airs.

Inévitablement, des fuites radioactives se sont produites. Le 12 mars, le Gouvernement a ordonné l'évacuation des habitants vivant dans un rayon de 20 kilomètres de la centrale nucléaire de Fukushima Dai-ichi. D'autre part, le 15 mars, le Gouvernement a ordonné aux populations vivant dans un rayon compris entre 20 et 30 kilomètres de la centrale de rester confinées chez elles. Ce sont là des mesures qui visent à assurer la sécurité des populations locales en cas d'aggravation de la situation.

Malgré la persistance des difficultés dans certains réacteurs et concernant le combustible irradié, les autorités font le maximum pour refroidir les réacteurs et les piscines à combustible afin d'empêcher une nouvelle dégradation de la situation. Le Gouvernement japonais considère qu'il est essentiel d'informer précisément et en temps

voulu non seulement le peuple japonais, mais aussi la communauté internationale. Dans ce contexte, nous fournissons à la communauté internationale des informations aussi actuelles et nombreuses que possible, que ce soit par des annonces dans les médias ou à travers les canaux diplomatiques.

Dimanche dernier, le Premier Ministre, M. Kan, a déclaré que le tremblement de terre, le tsunami et l'incident nucléaire représentaient la crise la plus grave ayant frappé le Japon au cours des soixante-cinq dernières années écoulées, c'est-à-dire depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. J'espère cependant que, grâce aux efforts de notre peuple et à l'assistance énergétique de la communauté internationale, le Japon surmontera cette crise.

Permettez-moi de remercier une nouvelle fois chacun d'entre vous pour le soutien sincère que vous avez manifesté au peuple japonais.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Si tel n'est pas le cas, je vais maintenant donner la parole aux délégations suivantes: Algérie, Indonésie (au nom des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)), Norvège, Colombie, Sri Lanka, Chine et Fédération de Russie.

Cette première partie, qui sera réservée aux déclarations générales, sera suivie d'une partie consacrée à l'examen des points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour, pour lequel les États-Unis et le Bélarus sont inscrits. Après ce débat, je ferai quelques remarques de conclusion. Quelques délégations ont demandé à pouvoir s'exprimer à la suite de ces remarques. C'est le cas de la Chine, de la Malaisie, de la Colombie, de l'Équateur, de la République populaire démocratique de Corée et de la Finlande. Tel est donc notre programme de travail pour aujourd'hui. Je donne maintenant la parole à M. Hamza Khelif, représentant adjoint de l'Algérie.

M. Khelif (Algérie) (*parle en arabe*): L'Ambassadeur Jazaïry, de l'Algérie, aurait aimé pouvoir s'exprimer aujourd'hui pour vous remercier, Monsieur l'Ambassadeur Oyarce, des efforts considérables que vous faites en tant que Président de la Conférence pour faire progresser nos travaux. Cependant, cela lui est difficile, car il se trouve aujourd'hui à New York dans le cadre de ses responsabilités au sein du Conseil des droits de l'homme. Il m'a donc chargé de lire en son nom la déclaration suivante.

Permettez-moi, d'emblée, d'exprimer nos plus sincères condoléances et notre profonde sympathie au peuple et au Gouvernement japonais à la suite de la catastrophe naturelle qui a endeuillé ce pays. Je voudrais également faire part de l'appui de mon pays, l'Algérie, à notre ami le Japon, dans les efforts qu'il fera pour se relever de cette terrible tragédie. Nous prions l'Ambassadeur du Japon d'avoir l'amabilité de transmettre ce message à son gouvernement.

Selon certaines informations, cette catastrophe aurait provoqué des fuites radioactives suffisamment importantes pour constituer un risque de santé publique. Si tel est le résultat d'un accident concernant un programme nucléaire civil, quel serait-il s'il était la conséquence de l'utilisation accidentelle ou délibérée d'armes nucléaires? Peut-on imaginer l'ampleur de la catastrophe qui résulterait d'un conflit autour duquel ses armes de destruction massive seraient employées? Je regrette de dire que nous ne prenons conscience de l'étendue des menaces auxquelles nous sommes confrontés qu'une fois qu'elles se sont concrétisées et que nous oublions ou ignorons la nécessité de prendre des mesures préventives. Cette situation nous alerte sur le fait que la menace principale et la plus grave que nous devons combattre ensemble dans le cadre de la Conférence du désarmement est celle de l'existence de gigantesques stocks d'armes nucléaires au service de doctrine nucléaire dangereuse héritée de la guerre froide, sans parler des quantités colossales de matières fissiles utilisées pour la production de ces armes destructrices dispersées à travers le monde.

Au début de sa session, la Conférence du désarmement à écouter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, puis, sous votre présidence, un certain nombre de personnalités éminentes, parmi lesquelles, pour la première fois, le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies. Si cela montre une chose, c'est bien l'intérêt considérable dont fait l'objet la Conférence et les espoirs placés en elle par la communauté internationale.

L'Algérie demeure persuadée que le document CD/1864 représente une excellente base pour engager le travail de fond de la Conférence. Cependant, elle n'entend pas faire obstruction à une éventuelle initiative susceptible de recueillir un consensus. Dans ce contexte, je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour la constance de vos efforts, qui illustre votre détermination et votre volonté d'avancer, en dépit des difficultés que nous connaissons tous et qui nous empêchent de trouver un terrain d'entente sur un programme de travail. Nous espérons que ce programme prendra en compte les préoccupations des États membres, permettant ainsi de créer un monde de stabilité.

Dans ce contexte, nous saluons la méthode que vous avez adoptée au cours de votre présidence et de vos consultations, lesquelles ont été menées dans la clarté et la transparence. Nous vous remercions également pour les idées que vous avez proposées en ce qui concerne le programme de travail. Il ressort des discussions que dans leur majorité, les délégations sont favorables à un programme de travail basé sur le document CD/1864. Certaines délégations pensent que nous devons réviser et étoffer ce document en fonction des nouveaux éléments, alors que d'autres ne sont pas opposés à l'idée d'adopter un programme de travail simplifié si les objections au document CD/1864 persistent.

Nous saluons tous les efforts faits et tous les points de vue exprimés, convaincus que, pour aboutir, toute initiative devra prendre en compte les éléments suivants: premièrement, elle devra prendre en compte les priorités de tous les États et groupes d'États membres; deuxièmement, elle devra respecter le Règlement intérieur de la Conférence et prendre pour base le document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, de 1978; enfin, troisièmement, elle devra marquer une étape qui contribuera à des progrès vers l'ouverture de négociations et le commencement d'un travail de fond basés sur les acquis et les équilibres laborieusement obtenus.

Les discussions qui ont eu lieu au cours des précédentes années ont montré clairement qu'il était inutile de rechercher les raisons de la désorganisation des mécanismes, procédure et méthode de travail de la Conférence. La situation de la Conférence est le fruit des équilibres et des politiques adoptées en dehors de son cadre; en bref, la volonté politique doit être le principal moteur de l'action de la Conférence. Malheureusement, il ne fait aucun doute que le temps n'est pas encore venu de réunir les conditions nécessaires qui pourraient permettre l'ouverture de négociations. De plus, il ne serait pas judicieux de recourir à des mécanismes de négociation externes, car cela ne permettrait pas de surmonter l'obstacle principal auquel se heurte la Conférence, à savoir que tous les États membres doivent faire preuve de volonté politique.

En conclusion, je vous exhorte, Monsieur le Président, et j'exhorte tous vos successeurs à poursuivre les efforts et les consultations en cours dans le but de progresser et de permettre ainsi à la Conférence de commencer un travail de fond dans le but de pouvoir mériter à nouveau d'être appelée l'unique instance multilatérale de négociations sur les questions relatives au désarmement. Notre responsabilité, à la fois lourde et noble, est celle de conclure des instruments multilatéraux internationaux susceptibles de contribuer à répondre aux attentes et

aux aspirations de la communauté internationale en faveur d'un monde de paix et de stabilité. Si le blocage persiste, il serait peut-être utile de convoquer une quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, afin de nous permettre de mener une évaluation complète de l'ensemble des questions et mécanismes multilatéraux et de réordonner les priorités, conformément à un concept concerté de sécurité collective.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup. Je donne la parole à l'Ambassadeur Djani, Représentant permanent de l'Indonésie, qui, d'après ce que j'ai compris, fera une déclaration au nom de l'ASEAN.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*): J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des États membres de l'ASEAN qui sont également membres de la Conférence du désarmement, à savoir l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar et le Viet Nam, les États membres de l'ASEAN qui jouissent du statut d'observateur à la Conférence, à savoir les Philippines et la Thaïlande, s'associant également à cette déclaration.

Avant d'en venir au fond, permettez-moi de remercier sincèrement l'Ambassadeur Suda, du Japon, de nous avoir éclairés sur la situation concrète au lendemain du tsunami et du tremblement de terre qui ont frappé le Japon la semaine dernière. L'ASEAN fait part de sa profonde sympathie et de ses condoléances au peuple et au Gouvernement japonais, à la suite de ce séisme et de ce tsunami. Ayant vécu une catastrophe de même ampleur, nous partageons la douleur et les souffrances qui frappent le peuple japonais. Nos prières et nos pensées accompagnent ceux qui ont perdu la vie dans ces dévastations, et nous vous demandons, Monsieur l'Ambassadeur, de bien vouloir transmettre nos condoléances aux familles endeuillées du Japon.

Nous réaffirmons notre profonde préoccupation face à la menace que représentent la persistance des armes nucléaires, la possibilité de l'emploi ou de la menace de l'emploi de ces armes et le risque de prolifération.

Le désarmement nucléaire a toujours été notre priorité absolue, et nous avons toujours été engagés dans les efforts entrepris dans le but d'instaurer un monde exempt d'armes nucléaires. L'ASEAN est déterminée à mettre en œuvre le traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est, ainsi que le plan d'action y annexé, et elle exhorte les États dotés d'armes nucléaires à étudier la possibilité de signer rapidement le Protocole annexé à cette convention dans le but de promouvoir l'Asie du Sud-Est en tant que zone exempte d'armes nucléaires.

Nous voudrions également rappeler la première résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, de 1946, dans laquelle l'Assemblée générale appelle, entre autres, à l'élimination des armes nucléaires des arsenaux nationaux, ainsi que le Document final adopté par l'Assemblée générale en 1978, lors de sa session extraordinaire consacrée au désarmement, dans laquelle une importance prépondérante est accordée à la question du désarmement nucléaire.

Nous pensons que l'action en faveur du désarmement nucléaire est la raison d'être qui a motivé la création de la Conférence du désarmement, et nous tenons à rappeler cette réalité aux États membres de la Conférence. Il est regrettable que le blocage actuel empêche cette instance d'ouvrir des négociations sur les questions de fond inscrites à son ordre du jour depuis plus d'une décennie.

Dans ce contexte, nous rappelons l'adoption de la résolution 65/56 sur le désarmement nucléaire, dans laquelle l'Assemblée générale a prié la Conférence du désarmement de constituer, au début de 2011, dès que possible et en toute priorité, un comité spécial du désarmement nucléaire, et d'entamer des négociations sur un programme échelonné de désarmement nucléaire, l'objectif étant d'éliminer totalement les armes

nucléaires selon un calendrier déterminé, y compris l'adoption d'une convention sur les armes nucléaires.

Nous rappelons également l'adoption des mesures de suivi de la Conférence d'examen du TNP de 2010 et, en particulier, les recommandations relatives au désarmement nucléaire, et encourageons les États membres de la Conférence également parties au TNP à faire des efforts dans le but de mettre en œuvre ces mesures.

Nous appuyons également les travaux de la Conférence. Dans ce contexte, nous tenons à réaffirmer notre appui indéfectible à la plate-forme présidentielle de l'année dernière et à celle de cette année, y compris à vous-même, Monsieur le Président, et nous sommes prêts à poursuivre les consultations sur toute proposition destinée à promouvoir un consensus sur le programme de travail.

Pour faciliter les progrès des travaux de la Conférence, nous pensons que la proposition consistant à désigner un coordonnateur spécial sur la question de l'élargissement de la composition de la Conférence représente une avancée majeure, et nous appuyons par conséquent pleinement cette proposition.

Nous apprécions également tout particulièrement les contributions de la société civile aux travaux de la Conférence. Ses efforts participent largement à la mobilisation en faveur du désarmement nucléaire. Ses connaissances, son expérience et son savoir-faire considérables enrichissent les travaux de la Conférence et facilitent la discussion de fond.

Nous sommes convaincus que l'élargissement de la composition de la Conférence et la participation accrue de la société civile susciteront l'élan politique tant attendu, qui contribuera au progrès des travaux de la Conférence.

En conclusion, nous encourageons les États membres de la Conférence à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour permettre à la Conférence de reprendre son rôle d'unique instance multilatérale de négociations dans le domaine du désarmement.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci, Monsieur l'Ambassadeur. J'ai maintenant le plaisir de donner la parole à l'Ambassadrice Angell-Hansen, Représentante permanente de la Norvège.

M^{me} Angell-Hansen (Norvège) (*parle en anglais*): Tout d'abord, permettez-moi d'exprimer nos condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple japonais pour les pertes en vies humaines, les dégâts matériels considérables et les souffrances incommensurables qu'ils traversent actuellement. Nous sommes admiratifs des efforts immenses engagés pour réduire les effets de la tragédie, ainsi que du courage et de la dignité du peuple japonais face à cette triple catastrophe.

L'horreur qu'inspirent les risques de nouvelles fuites radioactives confère une perspective nouvelle au blocage de la Conférence. Comment pouvons-nous prouver aux peuples du monde que nous voulons réellement résoudre les problèmes urgents concernant le désarmement et la non-prolifération nucléaires?

Monsieur le Président, je voudrais saluer l'excellent travail que vous faites en tant que présidence chilienne. Vous illustrez ainsi l'engagement déterminé de votre pays en faveur du désarmement, un engagement très largement partagé par mon pays. Je vous remercie du rôle essentiel que vous avez joué pour permettre à la société civile, représentée par la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, de s'exprimer à nouveau devant la Conférence, le 8 mars dernier. Je rends hommage à la Ligue pour sa contribution forte et constante à la promotion du désarmement. Il est évident que nous avons besoin de voix fortes qui, au sein de la société civile, s'expriment aussi sur le désarmement, et j'encourage les futures présidences de la Conférence à développer nos échanges avec la société civile. Ces échanges pourraient avoir lieu aussi bien dans un cadre officieux que

dans le cadre officiel. Nous avons besoin d'un regard nouveau et mûr sur la Conférence. Les idées et les propositions émanant de la société civile peuvent nous aider à développer un tel regard. Nous avons été encouragés par les récentes déclarations de certains membres dans ce sens.

Monsieur le Président, votre présidence et la présidence canadienne ont permis à la Conférence de tenir d'importantes discussions de fond. Nous nous en félicitons, même si, dans le même temps, nous ne devons pas oublier que la Conférence a pour mandat de négocier. Nous avons intérêt à ne pas répéter le travail de la première Commission de l'ONU. C'est pourquoi nous nous demandons si la session de cette année pourra être considérée comme un progrès acceptable si elle ne se traduit pas par l'adoption d'un programme de travail répondant clairement à notre mandat.

Quelles que soient la quantité et la qualité des déclarations que nous avons entendues depuis le début de la présente session, nous restons profondément frustrés par le blocage qui, depuis plus de dix ans, paralyse la Conférence. Pour l'essentiel, la tradition consistant à utiliser le consensus pour les questions de procédure reste un problème majeur pour cette instance, et aussi une des raisons pour lesquelles nous devrions envisager de nouvelles stratégies pour résoudre les questions de désarmement.

Cependant, nous devons être clairs. La Conférence jouit d'un mandat important, et nous sommes conscients des efforts déterminés que vous faites pour identifier les éléments susceptibles de nous conduire à un consensus sur un programme de travail et pour déceler les points de l'ordre du jour susceptibles d'ouvrir la voie à des négociations de fond dans un proche avenir. La Norvège considère que la priorité absolue doit être accordée au désarmement nucléaire, dans le but de parvenir à l'élimination totale de ces armes.

Nous tenons également à souligner que la «prévention d'une course aux armements dans l'espace» est une autre question urgente. La Conférence du désarmement a l'occasion de traiter ce point de l'ordre du jour dans un souci de prévention. Si elle ne le fait pas rapidement, nous devons peu à peu faire face à un nombre croissant de pays invoquant les intérêts de leur sécurité nationale comme excuse justifiant l'inaction. Nous devons tout faire pour que cela ne devienne pas réalité et que la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace soit moins mûre pour la négociation à l'avenir qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il est aujourd'hui de notre responsabilité commune de faire le maximum pour éviter une situation compliquée par une escalade.

Nous ne cachons pas notre scepticisme quant à la capacité de la Conférence à résoudre les problèmes de désarmement, lequel scepticisme traduit le blocage qui paralyse cette instance depuis longtemps. Nous n'hésitons même pas à affirmer que la Conférence est aujourd'hui incapable de la moindre action lorsqu'il s'agit d'exercer son propre mandat. La Conférence doit se réformer. La règle du consensus ne doit pas être appliquée aux questions de procédure, sa composition doit être universelle, la société civile doit y jouer un rôle actif, et nous devons trouver de nouveaux moyens de promouvoir la coopération interrégionale.

Pourtant, nous reconnaissons pleinement que la Conférence ne fonctionne pas dans le vide. Il est évident que certains pays ont des préoccupations et des intérêts de sécurité légitimes et sérieux qui sont directement liés à notre ordre du jour. Nous irions même plus loin en affirmant qu'il y a à l'extérieur de la Conférence des pays qui ont des intérêts de sécurité légitimes directement liés à notre ordre du jour. Aujourd'hui, ces pays ne peuvent que s'en remettre aux pays qui constituent cette instance pour défendre leurs propres intérêts de sécurité, et cette situation est injuste.

Le désarmement nucléaire est de constituer une urgence pour tous les États. Il doit aussi être une priorité humanitaire justifiée par les effets dévastateurs que l'utilisation d'armes de destruction massive aurait sur les populations et sur l'environnement. Les armes

nucléaires sont les armes les plus inhumaines, les plus dévastatrices et les plus disproportionnées jamais inventées. Leur utilisation serait illégale au regard du droit international humanitaire. Nous devons placer l'impératif humanitaire au centre de nos efforts. Dans ce contexte, nous avons beaucoup à apprendre de mécanismes de désarmement plus récents qui ont produit des résultats positifs.

Nous sommes conscients du fait que, pour la plupart des pays, le consensus est vital lorsqu'il est question de désarmement nucléaire, même si, pour sa part, la Norvège n'en est pas convaincue. Nous pensons qu'il pourrait être possible d'élaborer des normes contre l'emploi d'armes nucléaires, voire de les déclarer illégales, sans qu'un consensus soit nécessaire, et que de telles normes finiraient par être appliquées de façon universelle.

Nous ne pouvons laisser les seuls États dotés d'armes nucléaires décider du moment et de la façon de se débarrasser de ces armes. Nous devons remédier à cette situation de toute urgence. Si la Conférence ne parvient pas à répondre à cette attente, nous devons rechercher d'autres solutions pour débarrasser le monde des armes nucléaires.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Madame l'Ambassadrice. Je donne maintenant la parole à M^{me} Arango Olmos, Ambassadrice et Représentante permanente de la Colombie.

M^{me} Arango Olmos (Colombie) (*parle en espagnol*): Avant de faire mon intervention, je voudrais, si vous me le permettez, adresser, au nom de mon pays et de ma délégation, mes sincères condoléances à M. Akio Suda, Ambassadeur du Japon, ainsi qu'au peuple japonais, à l'occasion de la tragédie qui les frappe depuis le séisme et le tsunami de vendredi dernier. Soyez assurés de la compassion de la Colombie et de sa volonté de coopérer en ces moments difficiles.

Je ne laisserai pas passer l'occasion qui m'est donnée, au cours de cette séance marquant la fin de la présidence chilienne, qui nous a guidés avec sagacité et compétence, sans apporter quelques réflexions concernant les questions qui, selon ma délégation, devront être examinées dans le cadre de nos futurs travaux.

En premier lieu, nous pensons que, quelles que soient les critiques et les réserves, la participation de la société civile et le lancement de forums parallèles ont largement contribué à notre activité intellectuelle. Ils nous ont donné la possibilité de renouveler nos idées, d'élaborer des concepts et d'en apprendre davantage sur les différents points de vue. Nous reconnaissons que ces activités ne doivent pas se substituer aux travaux de la Conférence du désarmement, mais elles représentent autant d'expériences positives que nous devons poursuivre.

En deuxième lieu, la méthode flexible basée sur un calendrier provisoire, inaugurée par le Canada et reprise par le Chili, nous a permis de progresser dans nos travaux et d'éviter les interminables questions de procédure.

C'est pourquoi nous croyons qu'un programme de travail simplifié constituerait un moyen efficace de faire des progrès de fond en 2011. En d'autres termes, il s'agirait d'un programme de travail tel que défini par notre règlement intérieur – que nous devons respecter, prévoyant un calendrier d'activités complet et équilibré qui prenne en considération l'ensemble des points de l'ordre du jour et un débat sur les missions dont nous entendons nous charger dans chacun de ces domaines.

Certains pensent qu'un tel programme de travail marquerait un recul, mais le véritable recul a été observé en 2009, lorsque nous avons été incapables de mettre en œuvre la décision CD/1864, ou l'année dernière, lorsque nous ne sommes pas parvenus à un consensus. Les perspectives pour 2011 sont différentes de celles des années précédentes, et nous devons adapter nos outils à l'évolution de la situation, y compris le programme de travail, si nous voulons véritablement aller de l'avant.

La responsabilité n'incombe pas uniquement à la présidence tournante. Le succès de cette instance dépendra des efforts de chacun d'entre nous et, surtout, de notre volonté politique, c'est-à-dire de notre souplesse et de notre créativité.

C'est précisément de cette créativité dont a fait preuve la présidence chilienne en soumettant son document informel. Nous estimons en effet que cette ambiguïté constructive, comme l'a qualifiée l'Ambassadeur Oyarce, est suffisamment souple pour permettre à la Conférence d'engager un travail de fond, pour autant que nous insistions sur un programme de travail qui établisse un lien entre calendrier d'activités et mandats.

Ma délégation se montrera souple à l'égard de toutes ébauches de programme de travail que nous serions en mesure d'établir. Nous l'avons dit, nous sommes mus par la nécessité de négocier, et je crois que c'est le cas de toutes les délégations.

Ce qui est en jeu, c'est la sécurité de tous les habitants de la terre, notre survie même. Aucun pays, quels que soient sa puissance, sa richesse et aussi son pouvoir de dissuasion, ne peut échapper à la menace nucléaire. L'absence de progrès de fond donne l'impression que la Conférence du désarmement n'est pas consciente de ce danger.

Malheureusement, en dépit de l'enthousiasme initial suscité par les séances de 2011, la Conférence semble être retombée dans son statu quo antérieur, une situation qui préoccupe profondément ma délégation.

Comme l'ont souligné les dirigeants qui se sont exprimés devant la Conférence au cours de la séance de haut niveau des 8 et 9 mars derniers, la Conférence du désarmement a pour mandat de négocier. Au vu des progrès accomplis dans le domaine du désarmement, progrès auxquels nous nous référons tous et qui traduisent un environnement propice à de nouvelles améliorations, il est inconcevable que cette instance reste paralysée. La communauté internationale, la société civile et les États ne peuvent comprendre, et encore moins tolérer, pareille situation, comme l'ont fait savoir les ministres et vice-ministres des affaires étrangères dans cette même salle.

Le fonctionnement et la légitimité même du mécanisme de désarmement sont en jeu, et la Conférence du désarmement en constitue un des principaux éléments. Or, comme pour tout mécanisme, si une pièce ne fonctionne pas, elle doit être réparée ou remplacée. L'avenir de cette instance est entre vos mains.

Pour cette raison, je vous invite à vous écouter les uns les autres, à renoncer aux commentaires désabusés au profit d'un échange plus intense, mus par l'esprit de transparence et l'appétit de négocier. C'est un appel à la flexibilité et à l'ouverture aux différentes options, et un appel à ne pas se laisser enfermer dans des opinions toutes faites, mais, avant toute autre chose, nous vous demandons de faire montre de volonté politique de façon à faire progresser la Conférence du désarmement dans l'examen de son ordre du jour. Merci beaucoup.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Madame l'Ambassadrice, de l'esprit de coopération manifesté par la délégation colombienne.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Kshenuka Senewiratne, Représentante permanente de Sri Lanka.

M^{me} Senewiratne (Sri Lanka) (*parle en anglais*): Tout d'abord, je voudrais, par l'entremise de l'Ambassadeur Suda, exprimer les condoléances du Gouvernement et du peuple de Sri Lanka au Gouvernement et au peuple japonais à l'occasion du séisme et du tsunami dévastateurs. Le monde a été témoin de la patience et de l'abnégation du peuple japonais, et nous sommes convaincus que ces qualités permettront au Japon de se reconstruire rapidement et d'aller de l'avant. Nous remercions l'Ambassadeur Suda de l'aperçu qu'il nous a donné de la situation de la centrale nucléaire de Fukushima, qui a été

frappée par cette récente catastrophe naturelle. Comme l'a assuré le Gouvernement japonais, il n'y a aucune raison de paniquer, et cela doit nous inciter, au niveau mondial, à ne pas exagérer la portée de l'utilisation pacifique des matières nucléaires, mais, au contraire, à faire en sorte que les nécessaires mesures de sauvegarde soient en place en tout temps.

Monsieur l'Ambassadeur Oyarce, ma délégation tient à saluer votre direction éclairée à la tête de la Conférence du désarmement. Au cours de ces dernières semaines, vous avez inlassablement conduit cette instance dans un esprit de transparence et d'ouverture. Nous apprécions la manière avec laquelle vous vous êtes acquitté de votre mandat en suscitant un dialogue constructif sur les questions centrales, lequel dialogue a été rendu possible par votre conception équilibrée et globale de nos travaux. Cela augure bien de ce qui sera fait pour permettre à la Conférence de se doter d'un programme de travail de fond basé sur ces différents éléments.

Nous l'avons toujours dit, le consensus est incontournable dans le développement et le maintien de la sécurité internationale. Cette réalité est également affirmée dans notre règlement intérieur. Pour atteindre notre objectif commun et instaurer un monde plus sûr exempt d'armes nucléaires, il est primordial que tous les États concernés puissent participer de façon équitable.

C'est pourquoi nous devons affirmer l'urgence de l'ouverture de négociations sur un programme échelonné en vue de l'élimination complète des armes nucléaires suivant un calendrier déterminé, y compris une convention sur les armes nucléaires. Nous devons absolument poursuivre nos efforts vers cet objectif.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Madame l'Ambassadrice. Je donne maintenant la parole à M. Wang Qun, Ambassadeur et Représentant permanent de la Chine.

M. Wang Qun (Chine) (*parle en chinois*): Ma délégation tient tout d'abord à faire part de sa sympathie et de ses condoléances au peuple japonais, qui vient d'être durement touché par un séisme et un tsunami de grande ampleur, et à exprimer sa profonde tristesse aux victimes. Elle espère que le peuple japonais sera en mesure de surmonter cette épreuve et de reconstruire rapidement son pays.

La Conférence est aujourd'hui à un stade critique de son existence, où possibilités et difficultés s'entremêlent. D'une part, l'action en faveur de la limitation des armements et du désarmement connaît incontestablement un nouvel élan depuis quelques années. La communauté internationale espère réellement que la reprise du désarmement multilatéral et, particulièrement, les travaux de la Conférence du désarmement, permettront d'assurer une sécurité à tous à travers des échanges et une coopération mutuellement bénéfiques. À cette fin, tous les membres ont sensiblement renforcé leur appui politique à la Conférence. Le Président chinois, M. Hu Jintao, et le Président des États-Unis, M. Obama, ont, à de nombreuses reprises, exprimé leur appui aux travaux de la Conférence. Le Ministre chinois des affaires étrangères, M. Yang Jiechi, le Ministre russe des affaires étrangères, M. Lavrov, la Secrétaire d'État des États-Unis, M^{me} Clinton, de même que les Ministres des affaires étrangères de l'Australie, du Canada et de beaucoup d'autres pays, se sont succédé à la tribune de la Conférence. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a rendu visite à la Conférence à trois reprises, et l'a appelée à sortir de l'impasse aussi vite que possible.

D'un autre côté, nous faisons face au problème bien réel de savoir comment intégrer les préoccupations de tous les États, débloquer la Conférence et lui permettre de reprendre aussi vite que possible un travail de fond. Plusieurs de nos collègues ont ressenti un certain désespoir en constatant combien de temps il fallait à la Conférence pour sortir de cette impasse. Après tout, la Conférence était-elle réellement un mécanisme digne d'intérêt?

Comment considérer objectivement la question du travail de la Conférence? En fin de compte, quel est l'état de la Conférence aujourd'hui? Sera-t-elle en mesure de sortir du brouillard et de voir la lumière du jour, ou même d'admirer encore une fois la splendeur des rayons du soleil?

Permettez-moi maintenant d'exposer la position de la Chine concernant ces différentes questions.

En premier lieu, pourquoi la Conférence du désarmement est-elle un bon mécanisme de négociation dans le domaine du désarmement multilatéral? Je crois que c'est bel et bien le cas, non seulement parce que la Conférence a une histoire riche, au cours de laquelle elle a conclu le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes chimiques, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et un bon nombre d'autres traités cruciaux de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération, contribuant ainsi à la paix et à la sécurité internationales. Plus encore, en dépit de leurs lacunes, les traités élaborés par la Conférence sont, dans les circonstances présentes, les instruments les plus universels. La Conférence se distingue des mécanismes purement consacrés au désarmement et à la non-prolifération. La Conférence, dont la composition est largement représentative, est passée de 40 membres au début à 65 aujourd'hui. Elle compte en son sein des pays développés et des pays en développement, et des membres influents au sein des différents groupes régionaux, notamment les cinq États dotés d'armes nucléaires, tous les États possesseurs d'armes nucléaires et les États disposant de capacités nucléaires avérées. Les traités de désarmement conclus par la Conférence reflètent les intérêts communs de la communauté internationale et contribuent à préserver sa sécurité collective. La Conférence, fondée sur une base juridique internationale et un système de garanties favorables, incarne également un esprit de démocratie et d'État de droit. Elle a été créée par la première session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, à la suite de larges consultations entre tous les Membres des Nations Unies, qui l'ont habilitée en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Le Document final de la première session de l'Assemblée générale consacrée au désarmement dispose également de façon explicite que la Conférence doit travailler sur la base du consensus et adopter son propre règlement intérieur. Le fait que le consensus constitue un des principes de base du Règlement intérieur est un trait caractéristique de la Conférence, qui se distingue ainsi fondamentalement de l'Assemblée générale et des autres instances multilatérales de désarmement. La Conférence a ainsi toujours été considérée comme l'unique mécanisme multilatéral de négociation dans le domaine du désarmement. Certains États, opposés au principe du consensus, incriminent la Conférence et préféreraient même repartir de zéro. Or, il est intéressant d'observer que l'immense majorité est favorable au mécanisme de la Conférence précisément parce qu'il est régi par le principe du consensus. Ce principe garantit que tout traité conclu par consensus reflète la volonté collective de la communauté internationale représentée par les membres de la Conférence, et aussi qu'une fois conclus, ces traités peuvent être appliqués efficacement. Certes, il ne serait pas difficile de repartir de zéro. Le plus difficile serait de déterminer si un mécanisme nouveau ou différent serait aussi utile ou aussi efficace que la Conférence. Cette question appelle une profonde réflexion.

En deuxième lieu, comment pouvons-nous traiter objectivement les problèmes de la Conférence? Pour permettre à la Conférence de sortir de l'impasse, nous devons tout d'abord nous concentrer sur la substance de la question, qui est, selon moi, que le blocage actuel est imputable à des facteurs étrangers. Les travaux de la Conférence sont un baromètre de la situation internationale en matière de sécurité. Les négociations multilatérales de traités de limitation des armements sont intimement liées à la situation internationale en matière de sécurité et aux intérêts respectifs des États. À divers moments de l'histoire et dans divers contextes politiques et stratégiques, les priorités politiques de chaque État dans le contexte du désarmement et de la sécurité ne peuvent être exactement

les mêmes, ce qui conduit inévitablement à des différences de points de vue et de priorités à la Conférence, voire à des désaccords. Depuis sa création, la Conférence a connu des hauts et des bas. Elle n'a certes pas toujours navigué en eau calme et a même parfois dû affronter des éléments déchaînés. Certains ont tour à tour vu des percées ou des blocages à la Conférence en 1998, 2004 et 2009, et je crois que cela illustre bien le phénomène. Les blocages de la Conférence sont aussi le résultat de façons de penser et de façons de travailler. Un exemple est le point de vue selon lequel les blocages seraient provoqués par le mécanisme de la Conférence lui-même et, plus précisément, par le principe du consensus sur lequel repose son règlement intérieur. Toutefois, nous devons nous demander pourquoi, avec le même mécanisme et le même règlement intérieur, la Conférence a été capable de négocier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Un autre exemple est l'idée selon laquelle des négociations intergouvernementales ouvertes, transparentes et équitables, tenues avec la participation de l'ensemble des parties concernées, demandent beaucoup de temps et qu'il suffit simplement que seuls quelques États participent aux négociations ou que celles-ci se tiennent dans le cadre d'un processus non intergouvernemental. Or, une telle méthode permettrait-elle une participation universelle? Un traité conclu sans la participation des principaux acteurs peut-il être aussi efficace qu'il le devrait? De plus, si l'impatience de conclure un traité est parfaitement compréhensible, trop de précipitation ne produit que l'effet inverse de celui qu'on attend. Objectivement, le recours à des pressions fréquentes contribue-t-il à résoudre les conflits ou, au contraire, exacerbe-t-il les différends? L'antagonisme auquel nous avons assisté en septembre dernier à New York a déjà apporté à cette question une réponse qui mérite réflexion.

En troisième lieu, comment devons-nous considérer l'actuelle situation de la Conférence? Certains de nos collègues estiment que la Conférence ne progresse plus depuis plusieurs années et qu'elle est complètement paralysée. Certes, elle n'a conclu aucun traité de limitation des armements depuis 1998, mais ses succès et ses échecs ne se limitent pas à telle ou telle période ou à telle ou telle circonstance. Ses travaux sont une accumulation, et évoluent de la quantité à la qualité. La préparation, la communication, la concertation et les débats sont des éléments quantitatifs, alors que le fait de réaliser une avancée, de parvenir à un consensus et de conclure des traités représente un bond prodigieux. Un tel processus cumulatif ne peut aboutir en un jour. Il faut à la fois suffisamment de volonté politique et d'initiatives d'ordre technique. Il a fallu quinze ans, entre 1978, date de l'inscription de la Convention sur les armes chimiques à l'ordre du jour de la Conférence, et la conclusion effective de l'accord, et seize ans, entre 1980, année de l'inscription du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et sa conclusion finale. Si on remonte à 1950, année au cours de laquelle le Premier Ministre indien, M. Nehru, a pour la première fois proposé une interdiction des essais, alors le temps qui aura été nécessaire est plus long encore. Lorsque nous considérons les actuels travaux de la Conférence, nous ne devons pas nous perdre dans les détails, mais nous limiter au tableau général de la situation. Nous ne devons pas regarder uniquement aux lacunes de la Conférence et ignorer ses forces. Au cours des dernières années écoulées, les États membres de la Conférence ont, de diverses manières, tenté de débloquer la situation et de reprendre un travail de fond. Les efforts inlassables de cette nature constituent véritablement le bien le plus précieux de cette instance. Ils montrent que nous ne perdons pas confiance, que nous espérons toujours et, surtout, que nous n'avons pas renoncé à la haute responsabilité qui est la nôtre en matière de paix et de sécurité internationales. L'adoption, en mai 2009, du document CD/1864, en est un exemple éloquent, et cette année a bien commencé. Sous les présidences canadienne et chilienne, la Conférence du désarmement a tenu des débats de fond sur chacun des points de l'ordre du jour. Même s'il ne faut pas attendre de la Conférence qu'elle obtienne des résultats chaque année, le temps passe. Comme l'a un jour déclaré le Président Mao, nous devons «saisir le jour, saisir l'heure».

En quatrième lieu, comment pouvons-nous débloquer la situation? La Conférence ne fonctionne pas dans le vide. Ses travaux sont directement influencés par les contextes stratégiques internationaux et régionaux. C'est en prenant en considération les préoccupations de sécurité et les points de vue des divers pays, en les traitant à égalité et en s'efforçant de créer un arrangement mutuellement avantageux que la Conférence pourra avancer rapidement. Dans le même temps, nous devons résoudre les problèmes de la Conférence. Le dialogue international sur la question est primordial, mais pour permettre à la Conférence de sortir de l'impasse actuelle, nous pensons qu'il faut aussi adopter une approche conceptuelle appropriée et une méthode de travail efficace. Premièrement, nous devons identifier le cœur du problème et prendre les mesures appropriées pour y remédier. Deuxièmement, nous devons trouver un terrain d'entente tout en respectant nos différences; particulièrement lorsque nous travaillons sur les points de procédure, nous devons rester à l'affût du moindre signe de consensus possible, sans exacerber les contradictions ou les différences d'opinion. Troisièmement, nous devons ensemble faire avancer les travaux de la Conférence à travers un processus intergouvernemental transparent. Quatrièmement, toute mesure, aussi modeste soit-elle, est bonne à prendre si elle va dans la bonne direction; ce n'est qu'en progressant peu à peu que nous ferons de victoires modestes de grandes victoires. Le Ministre chinois des affaires étrangères, M. Yang Jiechi, a déclaré un jour, en substance, devant la Conférence, que les plus longs voyages commençaient toujours par un premier pas et que les fleuves et les océans commençaient tous par la plus petite des sources. C'est précisément ce que je veux redire. Cinquièmement, nous devons nous concentrer sur les effets et sur nos objectifs. Le blocage actuel de la Conférence est dû à des facteurs politiques. Nous devons nous appuyer sur la volonté politique et la sagesse politique pour dénouer cette situation. Le programme de travail de la Conférence n'est pas un exercice de sémantique, mais il vise à débloquer la situation politique et à permettre à cette instance de commencer un travail de fond dans le but de nous aider à ne pas nous engluer dans des débats de pure forme. La Conférence bénéficie aujourd'hui d'un élan laborieusement acquis, et cet élan doit être maintenu et préservé. Nous devons continuer à établir une confiance mutuelle entre les membres et nous employer résolument et spécifiquement à trouver le consensus par des négociations intergouvernementales ouvertes et transparentes. Il y a quelque temps, M. Kevin Rudd, Ministre australien des affaires étrangères, s'exprimant devant la Conférence, a cité les célèbres paroles du défunt Président américain Kennedy: «Nous ne négocierons jamais dans la crainte, mais nous ne craindrons jamais de négocier.». Je crois que la Conférence est précisément une instance de négociation, et dans cette auguste assemblée, je crois que nous ne devons pas non plus craindre de négocier. Je crois que si nous avons la notion de cause commune et de destin partagé, si nous parvenons à instaurer la confiance et à dissiper les doutes, nous serons en mesure de trouver ici une marche à suivre acceptable par tous. Conjuguons nos efforts pour reprendre un travail de fond dès que possible, afin de promouvoir la cause de la limitation des armements, du désarmement et de la non-prolifération.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Loshchinin, de la Fédération de Russie.

M. Loshchinin (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Permettez-moi tout d'abord d'adresser nos condoléances les plus sincères au représentant du Japon à la Conférence du désarmement, l'Ambassadeur Suda, après la catastrophe naturelle dévastatrice qui a frappé le Japon. Nous sommes choqués et profondément attristés par les pertes en vies humaines si nombreuses et par les dégâts provoqués par les éléments déchaînés. Comme l'a fait observer le Président russe, M. Medvedev, dans la lettre qu'il a adressée au Premier Ministre japonais, le peuple russe a été profondément attristé par ces nouvelles tragiques. La Fédération de Russie, le plus proche voisin du Japon, prête aujourd'hui son concours pour faire face aux conséquences de cette tragédie. Plus de 100 secouristes russes sont actuellement déployés dans les régions sinistrées, constituant le plus gros contingent

étranger. La situation de la centrale nucléaire touchée par la catastrophe naturelle préoccupe très sérieusement la communauté internationale. Nous espérons que les mesures prises par le Gouvernement et les spécialistes japonais permettront d'éviter de nouveaux effets négatifs et de ramener la situation sous contrôle. La détermination, la ténacité, la dignité, la discipline et l'ordre manifesté par le peuple japonais face à cette terrible tragédie ne méritent rien d'autre que notre admiration.

Nous apprécions particulièrement les efforts que vous avez faits, Monsieur le Président, pour coordonner les travaux menés par les six présidents dans le but de parvenir à un consensus sur le programme de travail. Tel était précisément le sens des propositions que vous avez soumises concernant cette question. Nous sommes convaincus que les efforts destinés à parvenir à un consensus se poursuivront avec les prochaines présidences. Nous avons déjà fait part de notre position concernant la situation de la Conférence. Nous partageons, pour l'essentiel, les évaluations proposées aujourd'hui par nos collègues, en particulier par la délégation chinoise. Nous considérons que la situation actuelle n'est ni critique ni sans espoir. Nous devons simplement poursuivre notre travail, sans oublier que la Conférence du désarmement est la seule voie possible.

La première des priorités consiste à organiser des débats thématiques dans le cadre de la Conférence. Les réunions parallèles ne peuvent et ne doivent pas remplacer le travail de la Conférence. Nous croyons que la Conférence pourrait regagner de la crédibilité en élargissant progressivement sa composition et en faisant participer la société civile à ses travaux. Il serait utile d'envisager la possibilité de consacrer une prochaine séance plénière de la Conférence à l'examen de la question de sa composition et des formes possibles de participation des ONG à ses travaux.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au représentant du Bangladesh, l'Ambassadeur Hannan.

M. Hannan (Bangladesh) (*parle en anglais*): Comme les autres délégations et à l'instar de nos collègues, nous tenons à exprimer nos condoléances les plus sincères au peuple et au Gouvernement du Japon, pays ami du nôtre, à l'occasion de ces catastrophes naturelles sans précédent et des circonstances difficiles qu'ils traversent. Comme l'ont dit les autres délégations, la menace radioactive provenant de la centrale nucléaire japonaise touchée renforce le caractère d'urgence et la grande pertinence des travaux de cette instance.

Je saisis cette occasion de saluer, Monsieur le Président, votre direction éclairée et efficace. Vous avez conduit les travaux de la Conférence de façon exemplaire. Nous avons largement bénéficié de vos consultations officielles et officieuses régulières et transparentes avec les États membres. Notre ministre des affaires étrangères s'est adressé à la Conférence au cours de votre présidence, le 1^{er} mars 2011, et il a indiqué quelles étaient les priorités de notre gouvernement s'agissant des travaux de cette auguste instance. Nous avons pris note avec intérêt de la proposition utile concernant un programme de travail dont vous nous avez saisis. Nous espérons que la Conférence aura la possibilité d'y donner suite.

Je saisis également cette occasion de souhaiter une chaleureuse bienvenue à l'Ambassadeur et Représentant permanent de la République populaire de Chine en tant que prochain Président de la Conférence du désarmement. J'ai apprécié ses propositions constructives concernant le déblocage des travaux de la Conférence.

Nous pensons que, dans les circonstances présentes, le temps est bel et bien venu d'exercer notre mandat sur la base du consensus, marque de fabrique de cette instance. Ma délégation souhaite ardemment que nous puissions progresser vers la réalisation de nos objectifs communs dans le cadre de cette unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Les déclarations générales sont à présent terminées, et nous allons à présent examiner plus attentivement les points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour. Les États-Unis et le Bélarus sont inscrits sur la liste des orateurs, mais avant de leur donner la parole, je voudrais vous rappeler que nous avons eu l'occasion d'aborder ces points de façon plus générale le 17 février dernier, sous la présidence canadienne.

S'agissant du point 5 de l'ordre du jour, relatif aux nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive, y compris les armes radiologiques, des observations intéressantes ont été faites à propos de la nécessité d'aborder la question de ces armes sur un plan plus large que le seul plan militaire. Il a été question des armes de destruction massive et de la nécessité de surveiller l'évolution scientifique et technique et le développement des technologies de l'information et de la communication. Il convient de garder à l'esprit les résolutions 65/41 et 65/74 de l'Assemblée générale, car elles concernent l'évolution des technologies de l'information et de la communication dans le contexte de la sécurité internationale, la prévention de l'acquisition de sources radioactives par des terroristes et le rôle des sciences et techniques en matière de sécurité et de désarmement.

Les avancées scientifiques et technologiques et la plus grande facilité d'accès à ces technologies, qu'il convient d'examiner sérieusement et de toute urgence, sont liées à la mise au point de nouvelles armes de destruction massive, d'armes radiologiques et d'autres types d'armes. Nous devons également, comme il ressort de la résolution 65/41, réfléchir aux menaces réelles et potentielles dans le domaine de la sécurité de l'information, et nous devons nous interroger sur la façon d'appréhender ces difficultés sous l'angle de la prévention.

Le point 6 de l'ordre du jour (programme complet de désarmement) pourrait être utile pour identifier les nouveaux thèmes relatifs au désarmement et à la sécurité qui requièrent une attention et une action urgentes de la part de la Conférence, dans le but de promouvoir une approche flexible en matière de sécurité internationale.

L'importance du point 7 (transparence dans le domaine des armements) ne faisait aucun doute dans la perspective de mesures de renforcement destinées à promouvoir la confiance. Il a également été question de la résolution 64/48 de l'Assemblée générale relative au traité sur le commerce des armes et au Registre des armes classiques de l'ONU. D'autres préoccupations ont également été exprimées en relation avec le terrorisme. Ce thème est également lié à l'examen des nouvelles armes de destruction massive et au risque de voir des groupes non étatiques s'en emparer.

Nous devons prendre en considération la résolution 65/62 de l'Assemblée générale sur des mesures visant à empêcher les terroristes de se procurer des armes de destruction massive.

Je vous invite à élargir le débat au titre des points 5, 6 et 7, avec pour objectif de désigner des coordonnateurs spéciaux chargés de recueillir les opinions et propositions des États sur ces différents sujets.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice Laura Kennedy, Représentante permanente des États-Unis.

M^{me} Kennedy (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): J'ai préparé une déclaration assez longue concernant le point 7 (la transparence), car les États-Unis, comme, je crois, beaucoup d'autres pays, portent un grand intérêt et accorde de l'importance aux deux aspects de ce thème général, à savoir la transparence et les armements. Plus spécifiquement, je voudrais parler de l'Instrument normalisé d'établissement des rapports sur les dépenses militaires et du Registre des armes classiques des Nations Unies. J'ai

préparé une déclaration qui est très longue et détaillée, et je me suis dit que nous pourrions simplement la distribuer compte tenu du nombre d'orateurs inscrits aujourd'hui, et que nous pourrions bien sûr poursuivre cette discussion lors des prochaines séances, car, comme tous les autres thèmes, celui-ci mérite indéniablement une véritable réflexion en profondeur.

Toutefois, si vous me le permettez, Monsieur le Président, je voudrais simplement faire quelques observations à l'attention des représentants de deux grands pays représentés ici, à savoir votre pays, le Chili, et aussi le Japon. Ma Secrétaire d'État, Hillary Rodham Clinton, a ouvert sa récente allocution prononcée devant la Conférence du désarmement par un hommage à votre direction, M. Oyarce, et aux efforts que vous avez faits pour faire de la Conférence du désarmement un outil efficace dans la résolution des difficultés cruciales auxquelles nous faisons face aujourd'hui. Bien sûr, je ne vais pas résumer une nouvelle fois cette intervention aujourd'hui, mais je voudrais simplement relever que, par cette allocution, elle s'est efforcée de souligner un caractère d'urgence. Plusieurs orateurs ont souligné aujourd'hui l'importance de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires, et nous demeurons bien entendu convaincus que la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles représente une étape essentielle de ce vaste effort international destiné à progresser vers notre objectif.

Je voudrais cependant, si vous me le permettez, revenir sur un point particulier de l'allocution de M^{me} Clinton. Il s'agit une nouvelle fois de son appréciation élogieuse de vous-même et de votre présidence, Monsieur l'Ambassadeur. Nous savons tous à quel point ce travail est devenu difficile, et vous avez su relever le défi de façon admirable. Nous apprécions les efforts que vous avez faits pour mettre au point un programme de travail, le brio dont vous avez fait montre dans l'exercice de vos devoirs pléniers et les débats énergiques que vous avez su provoquer. Vos efforts en vue d'organiser notre «segment de haut niveau» ont attiré un nombre record d'acteurs mondiaux, notamment mon propre chef, et nous tenons par conséquent à vous remercier de tout ce que vous et vos collaborateurs avez fait pour tâcher de galvaniser cette instance et de la mettre en mouvement.

Permettez-moi également de dire qu'à ce stade, nous attendons avec le même enthousiasme le début de la présidence chinoise, qui sera assurée par notre estimé collègue, M. Wang Qun. Nous avons écouté aujourd'hui sa déclaration avec un grand intérêt, comme nous l'avons fait pour toutes les déclarations, et nous y réfléchissons bien sûr avec attention.

J'en viens à présent à la question qui occupe tant nos esprits, je veux parler du Japon. Je voudrais dire que j'ai reçu un véritable flot de demandes d'anciens collègues de la Conférence et de très nombreux amis du Japon, qui m'ont priée de transmettre leur prière particulière à notre cher collègue, l'Ambassadeur Suda, ainsi qu'à sa délégation. Nous avons tous été saisis par la cruauté de cette catastrophe. Alors que des gouvernements, y compris le mien, et des amis du monde entier envoient de l'aide au Japon, nous savons tous que la ressource la plus inestimable dont le Japon dispose est son peuple, qui, nous le savons, saura surmonter cette terrible catastrophe.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Madame l'Ambassadrice Kennedy. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Mikhail Khvostov, Représentant permanent du Bélarus.

M. Khvostov (Bélarus) (*parle en russe*): Je voudrais aussi, par l'intermédiaire de notre collègue et ami l'Ambassadeur Suda, adresser nos sincères condoléances au peuple japonais au lendemain du séisme dévastateur, qui a emporté de nombreuses vies et provoqué un dysfonctionnement de plusieurs réacteurs nucléaires.

Il y a vingt-cinq ans, le monde a été secoué par la tragédie de Tchernobyl, et le Bélarus a été le premier à en subir de terribles conséquences. Nous sommes convaincus qu'avec l'assistance de la communauté internationale, le Japon sera en mesure de prévenir le scénario du pire.

Monsieur le Président, nous saluons le travail que vous avez accompli en tant que Président de la Conférence, prenons bonne note des efforts que vous avez faits pour organiser des débats thématiques de fond consacrés aux divers points de l'ordre du jour de la Conférence, et apprécions vos démarches en vue de parvenir à l'adoption d'un programme de travail équilibré pour cette instance.

Nous ne ferons pas de déclarations générales, mais je voudrais souligner que nous souscrivons aux déclarations faites par les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie. Nous partageons l'évaluation des travaux de la Conférence exposée dans ses déclarations, et appuyons particulièrement les propositions prometteuses qui ont été faites. Nous estimons par ailleurs qu'il n'est d'autre choix pour nous que de continuer à travailler avec acharnement dans le cadre de la Conférence pour résoudre les problèmes dont nous sommes saisis.

S'il est vrai que nous avons déjà abordé les points 5 et 7 de l'ordre du jour, j'espère que vous me pardonneriez maintenant de revenir au point 5.

Dans notre déclaration du 17 février dernier, nous avons déjà proposé certaines idées concernant les moyens de prévenir l'apparition de nouveaux systèmes d'armes et d'armes de destruction massive, et nous avons souligné la nécessité de recourir à une approche de la question basée sur la prévention. Les déclarations d'un certain nombre de délégations concernant l'utilisation malintentionnée des technologies de l'information ont contribué à faire avancer le débat sur la question. Nous sommes convaincus que les cyberattaques, aujourd'hui plus fréquentes, mieux organisées et plus destructrices pour les États, pourraient atteindre des niveaux susceptibles de menacer la stabilité nationale et régionale. Un certain nombre de nouveaux moyens technologiques importants sont sur le point d'avoir de graves effets sur la sécurité des États dans le monde entier. Ces principes sont d'ores et déjà reconnus dans les nouveaux cadres stratégiques des organisations militaires et politiques européennes. Dans ce contexte, nous souhaitons que la Conférence continue à adapter ses travaux aux difficultés et aux menaces nouvelles, sans préjuger de son travail de fond sur les quatre questions centrales inscrites à son ordre du jour.

Aujourd'hui, nous voudrions appeler votre attention sur les points suivants.

Nous croyons que les dispositions du droit international humanitaire doivent s'appliquer dans le contexte des efforts nationaux visant à interdire les armes de destruction massive. Il est un fait bien établi et incontestable que l'emploi d'armes de destruction massive constituerait une violation flagrante de tous les principes fondamentaux du droit international humanitaire au vu des conséquences qui en résulteraient. Qui plus est, je voudrais souligner que la mise au point de nouvelles armes de destruction massive constitue une violation de ces mêmes principes. En particulier, le Protocole additionnel I aux Conventions de Genève de 1949 fait obligation aux Hautes Parties contractantes d'évaluer au niveau national si les nouveaux types d'armes, en particulier d'armes de destruction massive, sont compatibles avec les règles du droit international humanitaire.

Aux termes de l'article 36 du Protocole, dans l'étude, la mise au point, l'acquisition ou l'adoption d'une nouvelle arme, de nouveaux moyens ou d'une nouvelle méthode de guerre, une Haute Partie contractante a l'obligation de déterminer si l'emploi en serait interdit, dans certaines circonstances ou en toutes circonstances, par les dispositions du présent Protocole ou par toute autre règle du droit international applicable à cette Haute Partie contractante.

Dans ce contexte, nous attachons une grande importance au respect par tous les États parties de l'ensemble des dispositions des Conventions de Genève de 1949 et des protocoles additionnels y annexés, ainsi qu'à l'universalisation de ces instruments juridiques internationaux.

Je voudrais m'arrêter brièvement sur le point 7 de l'ordre du jour (transparence dans le domaine des armements).

Nous croyons qu'une plus grande transparence dans le domaine des armements contribuerait grandement à promouvoir la confiance et la sécurité mutuelle entre États. Le Bélarus communique chaque année, depuis 1993, des informations au Registre des armes classiques des Nations Unies. Nous considérons que le Registre représente une étape importante dans la promotion de la transparence sur les questions militaires. Dans ce contexte, nous appuyons pleinement la réunion du Groupe d'experts gouvernementaux prévue en 2012, qui examinera le fonctionnement actuel et le futur développement du Registre.

Nous croyons également que la transparence dans le domaine du désarmement doit reposer sur une coopération efficace avec les États représentés au sein des institutions des Nations Unies, particulièrement avec les institutions responsables de la surveillance du respect des résolutions du Conseil de sécurité concernant les embargos sur les armes. Malheureusement, force est de constater qu'une telle coopération n'existe pas nécessairement, et que nous avons récemment relevé des cas de fausses informations diffusées de façon inacceptable et éhontée par certaines personnes au sein du secrétariat.

Dans ce contexte, les institutions des Nations Unies doivent faire preuve d'un grand sens des responsabilités lorsqu'il s'agit de diffuser dans les médias des renseignements ayant une incidence sur les intérêts de certains États, notamment sur les questions relatives aux embargos.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au représentant en exercice de l'Iran, M. Daryaei.

M. Daryaei (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Au nom de mon pays, je voudrais tout d'abord exprimer nos condoléances les plus sincères et toute notre sympathie au Gouvernement et au peuple japonais à la suite de la tragédie du tsunami. Cet événement, l'ampleur de la dévastation et les dommages infligés au peuple japonais et à ses ressources ont été particulièrement choquants. Que Dieu bénisse les âmes de ceux qui ont perdu la vie et accorde force et patience à ceux qui ont perdu leur famille et leurs proches.

Monsieur le Président, je voudrais aussi vous remercier des efforts diligents que vous avez faits à la présidence de cette auguste instance. Nous apprécions vraiment votre esprit de transparence et d'ouverture. J'aimerais aussi saluer la sagesse de la déclaration que vient de faire l'Ambassadeur de la Chine, qui a insisté sur l'importance de la Conférence en tant qu'unique instance de négociation.

Je voudrais maintenant évoquer plus longuement les points de l'ordre du jour qui font l'objet de la séance plénière d'aujourd'hui. Amère réalité, le commerce illicite des armes a des conséquences négatives sur des innocents. La République islamique d'Iran, consciente des conséquences et des effets négatifs du commerce illicite des armes sur les innocents, approuve tous les efforts visant à prévenir et éradiquer ce phénomène. Elle estime qu'un objectif aussi noble, dont la finalité est l'instauration de la paix et de la sécurité internationales et régionales, ne pourra être atteint que grâce à une forte coopération internationale. En outre, l'Iran pense que le multilatéralisme est au cœur de toute négociation de désarmement et de non-prolifération visant à promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Nous réaffirmons le droit souverain et inaliénable de tout État d'acquérir, de produire, d'exporter, d'importer et de conserver des armes classiques à des fins de légitime défense et pour sa sécurité, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Tout arrangement visant à réglementer les armes classiques doit obéir aux principes et objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies. La communauté internationale a déjà

consenti des efforts considérables avec la conclusion du Programme d'action des Nations Unies visant à prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, adopté par consensus lors de la Conférence des Nations Unies de 2001. Ce programme a été amélioré par la suite. Tous ces efforts, qui traduisent une approche multilatérale graduelle, ne doivent être ni abandonnés ni ignorés. Malheureusement, les dispositions du plan d'action n'ont pas été pleinement appliquées, et certains gros exportateurs d'armes de ce type ne les appuient pas comme ils le devraient. C'est pourquoi nous estimons que la communauté internationale doit appliquer pleinement le plan d'action au lieu de se doter d'un nouveau mécanisme ou de nouveaux instruments.

Selon nous, la résolution 46/36, qui est à la base de toute l'initiative et du mandat relatif à la transparence dans le domaine des armements, n'a été ni pleinement ni scrupuleusement appliquée. L'augmentation des dépenses militaires est préoccupante aujourd'hui. Les conséquences directes de cette situation retombent sur les gens ordinaires où qu'ils se trouvent, les privant d'un niveau de vie et de bien-être amélioré et privant leurs enfants d'une éducation meilleure. Selon nous, la principale mission en matière de transparence dans le domaine des armements n'a pas été pleinement et scrupuleusement respectée. Nous avons déjà fait savoir que pour nous, la transparence dans le domaine des armes classiques en l'absence de transparence dans le domaine des armes de destruction massive est déséquilibrée, insuffisante et incomplète.

La question de la nécessité d'un traité universel juridiquement contraignant interdisant la mise au point et la fabrication de nouvelles armes de destruction massive a été traitée à maintes reprises ici, à la Conférence. Cette nécessité a également été réaffirmée par l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies visant à interdire la mise au point et la fabrication d'armes de destruction massive. Cette situation montre à quel point il est nécessaire de réévaluer périodiquement l'exploitation du développement technologique dans le contexte de la mise au point de nouvelles armes de destruction massive par certains pays. Les pays puissants utilisent l'influence des avancées scientifiques et techniques pour inventer de nouveaux types d'armes de destruction massive. Ces armes ont sur les innocents les mêmes effets graves et systématiques que les armes de destruction massive déjà interdites. Nous croyons que la cause originelle de l'illégalité et de l'illegitimité des armes de destruction massive déjà interdites est la même pour les nouveaux types d'armes de destruction massive. Il est donc urgent d'adopter des mesures préventives visant à répondre à cette préoccupation de la communauté internationale. La communauté internationale doit envisager d'élaborer un tel instrument juridiquement contraignant avant que la production de ces nouvelles armes de destruction massive se généralise. La Conférence du désarmement est l'instance la plus appropriée pour examiner la question de la définition de ces nouvelles armes de destruction massive et étudier les nouvelles catégories d'armes entrant dans cette définition.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie le représentant en exercice de l'Iran.

Nous avons terminé le débat sur les points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour. Avant de clore la session, je voudrais faire quelques remarques de conclusion.

Au début de la présidence chilienne, nous avons saisi la Conférence d'un calendrier d'activités provisoire dont le but était de favoriser l'échange d'idées autour du programme de travail, et qui prévoyait un débat ciblé consacré à chacun des points de l'ordre du jour ainsi qu'une séance de haut niveau. Au cours de cette période, nous nous sommes également efforcés de concilier les différents avis sur le programme de travail. Alors que notre présidence touche à son terme, nous aimerions évoquer brièvement ces différents sujets, après quoi nous conclurons par des réflexions plus générales.

En premier lieu, selon nous, la séance de haut niveau a été positive. Elle a été marquée par des déclarations de ministres des affaires étrangères, d'autres dirigeants et,

pour la première fois, du Président de l'Assemblée générale. Comme il a été rappelé, nous avons reçu des messages clairs qui, tout en insistant sur l'importance cruciale de la Conférence, prévenaient que celle-ci ne pourrait s'acquitter de son mandat de négociation sans une amélioration de sa situation.

En deuxième lieu, un nouveau cycle de débats a été consacré, tour à tour, à chacun des points de l'ordre du jour, ce qui a permis à la Conférence de faire une nouvelle fois le point sur les préoccupations et les diverses positions, notamment en ce qui concerne les quatre questions centrales.

En troisième lieu, au cours de la première séance plénière, un échange d'idées s'est engagé sur le programme de travail, dans le but d'établir les points de vue des États membres de la Conférence du désarmement et de recenser les éléments susceptibles de figurer dans le programme de travail. Nous avons eu des échanges très utiles et très constructifs, et nous nous félicitons de l'intérêt qu'ils ont suscité. Cet échange en séance plénière nous a permis de nous faire une idée précise des domaines de convergence, que l'on pourrait résumer de la manière suivante.

Premièrement, un programme de travail semblable au document CD/1864, souvent considéré ici comme la norme par excellence et qui nous a rapprochés comme jamais d'un travail effectif.

Deuxièmement, un programme de travail simplifié. Il ne semble pas y avoir d'idée précise quant au degré de simplification qui devrait être appliqué. Toutefois, certains pensent que le programme de travail devrait se limiter à un simple calendrier d'activités et être dépourvu de mandat.

Troisièmement, il a également été question de travailler sans programme de travail. Un examen de la pratique nous a montré qu'il existait des précédents. Nous avons tenté d'identifier les éléments susceptibles de constituer la base d'un consensus pour un programme de travail. D'une part, nous avons la décision CD/1864, fruit d'un contexte politique spécifique. Elle n'a jamais été appliquée, et les difficultés persistent depuis son approbation. D'autre part, un modèle basé sur un simple calendrier d'activités n'est pas acceptable pour ceux des membres qui considèrent qu'un programme de travail doit comporter un ou plusieurs mandats.

Nous efforçant d'être aussi réalistes que possible, nous avons essayé de trouver une solution intermédiaire qui aurait pu nous permettre de progresser vers l'unanimité. Nous avons exploré des solutions telles qu'un mandat général pour nos groupes de travail, suffisamment flexible pour leur permettre d'entreprendre diverses activités concrètes basées sur les débats généraux et sur les discussions ciblées récemment organisés. Un tel travail couvrirait aussi bien l'étude de domaine spécifique et les débats de fond que les négociations sur un instrument juridiquement contraignant. Nous savions qu'une solution de cette nature, basée sur ce que nous avons appelé l'ambiguïté constructive, risquait de poser des problèmes à ceux qui considéraient la décision CD/1864 comme la base de tout accord potentiel. Nous sommes de l'avis qu'un programme de travail devrait faire de la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles une priorité. C'est pourquoi toute solution qui s'écarterait de ce principe serait probablement considéré comme un recul.

Nous étions également conscients de l'incidence potentielle qu'aurait un mandat général n'établissant aucune priorité différente concernant les mesures prises au titre de chacune des questions centrales sur lesquelles les avis divergent. En dépit de ces réserves, nous avons proposé des idées susceptibles de doter la Conférence du désarmement d'un programme de travail lui permettant d'engager un travail de fond tout en conservant la possibilité d'engager des négociations sur un traité visant à interdire la production de matières fissiles. Dans le contexte actuel, j'espère que cette proposition suscitera un élan

politique propre à relancer les discussions sur un programme de travail. Nous croyons que les discussions doivent se poursuivre dans ce sens. La réalité nous a amenés à la conclusion qu'un mandat général couvrant l'ensemble des points ne semblait pas acceptable, et qu'il n'y avait pas non plus consensus sur un mandat distinct, à l'image de ce qui figure dans la décision CD/1864. En raison de la persistance de positions s'excluant mutuellement, il n'est pas possible de surmonter ces divergences au stade actuel. Malheureusement, je suis contraint d'admettre que les limites actuelles qui nous empêchent d'établir un programme de travail sont bien réelles, mais je crois qu'il est du devoir du Président et de la responsabilité de la Conférence d'engager un effort sérieux pour y parvenir.

Il est bien sûr extrêmement difficile, voire impossible, au stade actuel, de trouver un terrain d'entente susceptible de déboucher sur un accord entre les membres de la Conférence du désarmement. C'est pourquoi nous n'avons pas présenté ces idées dans un document officiel. Nous avons l'intention d'apporter de nouveaux éléments au débat sur le programme de travail, et c'est pourquoi je voulais faire part de nos réflexions aux États membres en toute transparence, sous la forme d'un document de travail. Nous espérons que la prochaine présidence sera en mesure de poursuivre les efforts sur ce thème essentiel.

Dans ces circonstances, il semble judicieux de faire quelques propositions. Premièrement, nous devons reconnaître le vrai problème qui se pose à la Conférence et qui doit être résolu dans un proche avenir, et qui est en fait la question de savoir si la volonté politique d'entreprendre des négociations ne peut être suscitée qu'à l'extérieur de la Conférence, ou si elle peut être mobilisée en son sein. Il faudra probablement mettre en œuvre une coopération à deux niveaux, endogène et exogène, pour déterminer avec force l'avenir des travaux de cette instance. Nous avons besoin de signes politiques tangibles.

Deuxièmement, nous devons réfléchir au concept de négociations. La négociation est une obligation inhérente à chacun d'entre nous, mais il appartient à chaque État de décider souverainement, en fonction de ses intérêts nationaux légitimes, s'il entend ou non adhérer à un accord adopté à l'issue d'une négociation. Comme cela a été dit tout à l'heure, ce qui compte, c'est de ne pas craindre la négociation.

Troisièmement, nous devons également réfléchir, nous aussi, à l'avenir de la Conférence, avant qu'une autre instance ne le fasse à notre place. Les institutions multilatérales ont avancé, si bien que la Conférence devra probablement relever le défi supplémentaire consistant à s'aligner sur la situation internationale actuelle afin de répondre aux intérêts de sécurité de tous les États. Nous pourrions nous entendre sur une façon de mener cette réflexion dans un esprit d'ouverture et de transparence. Chacun sait bien que ce n'est pas uniquement une question d'instance, mais aussi une question de circonstances politiques et stratégiques, et que ces circonstances doivent rester présentes à notre esprit.

Quatrièmement, nous devons tirer parti de l'élan actuel, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Conférence du désarmement, pour poursuivre notre travail thématique de façon plus ciblée, en dépit des limites que nous connaissons tous.

Cinquièmement, nous devons rechercher un moyen pratique d'assurer en temps voulu une coopération à la fois efficace et nécessaire entre la Conférence et le Conseil consultatif du Secrétaire général sur les affaires du désarmement s'agissant de la question de la revitalisation de la Conférence. La présidence juge que cette tâche est essentielle, et nous devons renoncer à tous les débats de procédure au sujet de la pertinence d'un tel échange. Nous rappelons que le Conseil consultatif se réunira en session à Genève en juillet prochain.

Sixièmement, nous devons conserver une trace des points de vue exprimés par les États membres et les États observateurs au cours des débats généraux et des discussions ciblées organisés sous les présidences canadienne et chilienne et sous les présidences à

venir. Selon nous, ces éléments d'information pourront se révéler utiles lorsque nous entreprendrons nos négociations de fond. Telle est la raison d'être des débats de fond.

Septièmement, la Conférence doit se demander s'il est nécessaire de poursuivre l'examen des moyens d'améliorer l'efficacité de ses travaux. Je me suis entretenu avec le groupe informel des États observateurs à la Conférence du désarmement souhaitant adhérer à cette instance. Ces États incriminent le fait que, contrairement à l'article 2 du Règlement intérieur, qui dispose que la composition de la Conférence doit être révisée à intervalles réguliers, cette question n'a pas été examinée depuis 2002. Ils se sont déclarés intéressés par la désignation d'un coordonnateur spécial qui, selon lui, permettrait d'étudier la question de façon plus structurée, sans préjuger des conclusions. Permettez-moi de rappeler trois concepts: multilatéralisme, universalité et sécurité collective. Nous devons être au clair sur la signification de ces concepts et les examiner sous l'angle politique.

Huitièmement, nous devons nous intéresser à la méthode. Nous avons déjà fait état d'une méthode appropriée pour analyser les contributions de la société civile aux travaux de la Conférence. Une telle méthode devrait être compatible avec notre mandat de négociation. C'est pourquoi il serait judicieux d'examiner la pratique des institutions des Nations Unies et des autres instances gouvernementales.

Je voudrais conclure mon intervention en réaffirmant que la Conférence du désarmement dispose du potentiel nécessaire pour avoir un impact réel sur la sécurité du monde, pour autant qu'elle exerce son mandat de négociations. Nous devons accepter une fois pour toutes l'idée selon laquelle la sécurité humaine, la sécurité nationale et la sécurité mondiale sont interdépendantes. La sécurité mondiale est une condition incontournable pour une sécurité nationale et une sécurité humaine durables.

Avant de clore la séance, permettez-moi de remercier les États membres et les États observateurs de leur appui à la présidence et de leur contribution à nos travaux, et d'exprimer à nos collègues de la plate-forme présidentielle et aux coordonnateurs régionaux notre gratitude pour l'assistance qu'ils nous ont apportée. Nous tenons également à remercier le Secrétaire général de la Conférence et le Secrétaire général adjoint, M. Jarmo Sareva, qui se trouve parmi nous aujourd'hui, ainsi que les attachés politiques et les membres du secrétariat qui sont derrière moi. Vous nous avez éclairés de vos conseils, de votre professionnalisme, de votre prudence et de votre grande sagesse politique.

Je voudrais aussi remercier les interprètes de nous avoir aidés à mieux nous comprendre, et les fonctionnaires des conférences d'avoir facilité nos travaux.

Je remercie le représentant en exercice du Chili, M. Luciani Parodi, pour son dévouement et son professionnalisme sans faille, une mission particulièrement complexe dans une délégation qui ne compte que deux personnes.

Je souhaite à l'Ambassadeur de la Chine le plein succès alors qu'il s'apprête à prendre la présidence de la Conférence. Cher ami, je suis certain que vous saurez nous guider grâce à la sagesse traditionnelle propre à votre culture.

Je vous prie de m'excuser de mes impairs éventuels, mais je n'étais guidé que par le désir de stimuler la vitalité de la Conférence.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Chine, l'Ambassadeur Wang Qun.

M. Wang Qun (Chine) (*parle en chinois*): La délégation chinoise a pris note des efforts inlassables que vous avez faits au cours de votre présidence pour faire progresser les travaux de la Conférence. Nous admirons l'ouverture et la transparence dont vous avez fait preuve dans la conduite positive des discussions que les États membres ont consacrées à chacun des points de l'ordre du jour, discussions que vous avez menées de front avec un

débat ouvert sur le travail de la Conférence en créant un climat favorable en vue du prochain stade de nos travaux, et aussi en posant un fondement pour l'avenir. À titre personnel, j'ai beaucoup appris en observant vos efforts et vos méthodes de travail. Monsieur le Président, vous venez de former le vœu que la Chine, en accédant à la présidence, poursuive ces efforts et continue à rechercher un consensus sur la question essentielle du programme de travail de la Conférence. Alors qu'elle s'apprête à vous succéder à la présidence de la Conférence, la Chine entend continuer à coopérer étroitement avec vous et avec les autres délégations, notamment en travaillant avec acharnement sur les questions relatives, entre autres, au programme de travail de la Conférence, afin que nous puissions ensemble promouvoir l'action de cette instance.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à la représentante en exercice de la Malaisie, M^{me} Siti Hajjar Adnin.

M^{me} Adnin (Malaisie) (*parle en anglais*): La Malaisie à l'honneur de donner lecture de cette déclaration au nom du Groupe des 21 à la Conférence du désarmement.

Le Groupe des 21 tient tout d'abord à adresser ses sincères condoléances et à exprimer sa profonde sympathie au peuple et au Gouvernement japonais à la suite du séisme et du tsunami dévastateurs qui ont récemment frappé le pays. Nos prières et nos pensées sont avec les familles des victimes et avec les sinistrés.

Monsieur le Président, le Groupe des 21 éprouve un sentiment de fierté à voir l'un des siens présider la Conférence. Nous tenons à vous exprimer, ainsi qu'à votre délégation, notre sincère gratitude pour la façon exemplaire dont vous avez conduit la Conférence.

Le Groupe des 21 tient également à saluer sincèrement votre dévouement et vos efforts inlassables dans la conduite de consultations officieuses avec les États membres, lesquelles consultations visaient à trouver un terrain d'entente destiné à permettre à la Conférence du désarmement de reprendre un travail de fond. Le Groupe des 21 est convaincu que votre travail acharné ouvrira la voie à des avancées positives à la Conférence.

Le Groupe est totalement déterminé à coopérer avec l'Ambassadeur Wang, notre prochain Président, et avec tous les présidents de la session de 2011 au cours de leur mandat respectif. Dans ce contexte, il encourage les présidents de 2011 à poursuivre les consultations sur un programme de travail dans le but de façonner un consensus.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup de vos paroles aimables. Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente de la Colombie, l'Ambassadrice Arango Olmos.

M^{me} Arango Olmos (Colombie) (*parle en espagnol*): Je tiens à remercier la délégation chilienne, et vous-même en particulier, Monsieur l'Ambassadeur, pour les efforts que vous avez menés et le travail que vous avez accompli au cours des quatre dernières semaines écoulées, efforts et travail que la Colombie a observés avec la plus grande attention. Je vous félicite de vos remarques de conclusion qui, par leur clarté, devraient rester présentes à l'esprit de tous ceux qui participent à la Conférence.

Quant à vous, Monsieur l'Ambassadeur Wang Qun, sachez que ma délégation entend coopérer avec vous et appuyer vos futurs efforts. Nous vous souhaitons le plein succès au cours de votre présidence.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Madame l'Ambassadrice. Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée, l'Ambassadeur So Se Pyong.

M. So (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*): Tout d'abord, je me dois de m'associer aux ambassadeurs qui ont fait part de leur profonde consternation à la suite de la catastrophe naturelle qui a frappé le Japon et qui ont exprimé leur sympathie et leurs condoléances au peuple et au Gouvernement japonais.

La délégation de la République populaire démocratique de Corée souhaite, à l'instar des autres délégations concernées, s'associer à la reconnaissance exprimée par la Malaisie au nom du Groupe des 21. Monsieur le Président, ma délégation estime qu'au cours de votre présidence, vous avez fait des efforts considérables pour faire progresser la Conférence, notamment sur la question du programme de travail, en vous investissant totalement en vue d'atteindre cet objectif. Votre contribution, mais aussi votre transparence et votre style ouvert dans la conduite de nos travaux, ont été remarquables et ont conféré un élan utile à la Conférence. En particulier, le document informel que vous avez adressé par télécopie à chaque État membre montre, à l'évidence, l'ampleur de vos efforts, car il peut être considéré comme une contribution réaliste et substantielle aux travaux de la Conférence. Dans ce contexte, ma délégation examinera plus attentivement ce document, afin de tout faire pour y relever les possibilités intéressantes susceptibles de faciliter les progrès de nos travaux dans le cadre du Règlement intérieur. Après vous avoir une nouvelle fois adressé mes remerciements, je tiens à vous souhaiter le plein succès dans l'exercice des hautes fonctions que vous serez amené à exercer dans les années qui viennent.

En conclusion, je saisis également cette occasion de formuler les attentes sincères de ma délégation, dans l'espoir que la future présidence chinoise permette également aux travaux de la Conférence d'avancer, mobilisant vos grandes capacités de direction et apportant la démonstration de votre sens de l'effort lors de votre présidence. La République populaire démocratique de Corée est prête à coopérer avec la nouvelle présidence et à appuyer le Président.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Himanen, Représentant permanent de la Finlande.

M. Himanen (Finlande) (*parle en anglais*): Étant donné l'heure qu'il est, je n'ai pas l'intention de prolonger la séance, mais je voudrais, si vous me le permettez, faire quelques observations. En premier lieu, dans mon actuelle capacité de coordonnateur du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, je voudrais, par l'intermédiaire de l'Ambassadeur Suda et de la délégation japonaise, adresser nos sincères condoléances et notre profonde sympathie au peuple et au Gouvernement japonais, alors que leur pays est frappé par une catastrophe naturelle tragique sans précédent.

Sur un plan plus personnel, Monsieur le Président, alors que votre mandat touche à sa fin, je m'apprête également à quitter ma fonction de coordonnateur du Groupe occidental. J'ai personnellement bénéficié d'une coopération étroite et de qualité avec vous et vos collaborateurs, et je salue le travail acharné que vous avez accompli à la direction de la Conférence, ainsi que les efforts que vous avez menés pour parvenir à un accord sur un programme de travail.

Permettez-moi, en tant que représentant de la Finlande, de répéter en substance ce que mon Ministre des affaires étrangères a déclaré dans l'allocution qu'il a prononcée lors du segment de haut niveau de la Conférence: «La reprise rapide des négociations permettrait à la Conférence de restaurer son autorité avant qu'il ne soit trop tard. Les membres de la Conférence doivent assumer leurs responsabilités et ouvrir de véritables négociations». Dans ce sens, Monsieur le Président, j'ai écouté avec la plus grande attention votre déclaration, et je salue le document de travail que vous nous avez remis et qui renferme des idées pour de possibles éléments d'un programme de travail pour la session de 2011. Je crois que vos idées méritent toute l'attention des délégations.

En conclusion, Monsieur le Président, je tiens à vous remercier et à souhaiter le plein succès au futur Président, l'Ambassadeur Wang, de la Chine, que j'assure de l'entière coopération de ma délégation.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Brésil, l'Ambassadeur Macedo Soares.

M. Macedo Soares (Brésil) (*parle en anglais*): Les sociétés japonaise et brésilienne sont interdépendantes. Plusieurs centaines de milliers de Brésiliens ont des origines japonaises, résultats d'une immigration qui, au cours de ces cent dernières années, a eu des effets bénéfiques considérables pour les deux pays, pour le Brésil en tout état de cause. D'autre part, des centaines de milliers de Brésiliens vivent et travaillent au Japon. En ce moment, les millions de Brésiliens qui ont des amis et des proches au Japon éprouvent donc un sentiment mêlé d'angoisse et de solidarité face à l'épreuve que le Japon traverse actuellement. En pensant aux risques auxquels le Japon et le reste du monde sont exposés à la suite de cette catastrophe, nous ne pouvons nous empêcher de songer à la menace que représentent les stocks d'armes nucléaires. C'est pourquoi, comme je l'ai fait hier à la Mission japonaise, je renouvelle, au nom de ma délégation, mes condoléances et ma sympathie à mon collègue Akio Suda.

(L'orateur poursuit en espagnol)

Monsieur le Président, vos paroles marquent la conclusion de la présidence chilienne de la Conférence du désarmement. Je ne puis exprimer le souhait de ma délégation de voir votre présidence se poursuivre, car j'ai aussi hâte de voir commencer la présidence chinoise, particulièrement après avoir entendu la profondeur, la portée et la sagesse des observations faites aujourd'hui et à d'autres occasions par mon collègue et ami l'Ambassadeur Wang.

Parmi bien d'autres choses, Monsieur le Président, vous nous avez fait travailler. Comme vous l'avez indiqué, de nombreux hauts responsables ont participé à nos travaux, et les délégations ont fait de nombreuses déclarations très complètes. Nous sommes ici pour négocier, mais avant, pour y parvenir, nous devons parler et, surtout, nous écouter. Parler et écouter, du moins en ce qui me concerne, c'est travailler, ce n'est pas un passe-temps. Ceux qui disent que la Conférence doit se remettre au travail ne semblent pas considérer ce que nous faisons actuellement, c'est du travail.

Vous nous avez saisis d'un document officieux qui renferme des idées très intéressantes pour lesquelles nous vous sommes très reconnaissants. Si nous avions une critique à faire, ce serait de dire que vous n'avez pas fait de ce document officieux un document à part entière, comme l'avaient fait ma délégation et la délégation bélarussienne, car cela aurait contribué à mettre sur papier l'évolution du débat à la Conférence. En dix ans et plus, c'est-à-dire depuis que nous sommes incapables de trouver un programme de travail, à l'exception de 2009, beaucoup de propositions ont été faites et consignées dans les documents de la Conférence, auxquels il est possible de se référer pour y puiser de l'inspiration.

Je crois – et je peux le dire, car la délégation brésilienne, qui n'est pas la seule, est ouverte aux propositions et ne se contente pas de prendre des positions tranchées – que si le projet de programme de travail qui figure dans le document CD/1864 était présenté aujourd'hui, ma délégation l'appuierait sans aucun doute comme elle l'a fait il y a deux ans. Cependant, il est important de ne pas renoncer à une proposition qui a recueilli un consensus, mais n'a pas été appliquée. Affirmer que le programme de travail doit reprendre les termes du document CD/1864 n'est peut-être pas propice à des progrès. Nous devons rester ouverts aux autres possibilités, qui ne sont pas nécessairement contradictoires avec cette proposition ou avec des propositions antérieures.

Votre proposition sera donc très utile, comme elle l'a déjà été. Elle n'est peut-être pas la panacée, si nous devons utiliser la classification établie par votre prédécesseur, mais elle est sans doute de même utilité et de même valeur.

Enfin, je voudrais dire que, parmi les sujets abordés aujourd'hui, vous-même et les autres délégations avaient évoqué la question de l'examen de la composition de la Conférence, question déjà évoquée précédemment. Dans le cadre de notre travail, c'est-à-dire du dialogue qui se déroule à la Conférence, nous sommes saisis de cette question et nous devons l'examiner.

Je vous remercie une nouvelle fois, Monsieur le Président, de la façon dont vous avez présidé nos travaux. Il n'est nullement besoin d'employer de nouveaux qualificatifs, car les discussions que nous avons eues témoignent du succès de votre présidence qui, à n'en pas douter, sera prolongé par la présidence chinoise, sous la direction éclairée de l'Ambassadeur Wang Qun et de ses collaborateurs.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de l'Équateur, l'Ambassadeur Mauricio Montalvo.

M. Montalvo (Équateur) (*parle en espagnol*): Je voudrais, à l'instar des autres délégations, exprimer par l'intermédiaire de l'Ambassadeur Suda du Japon, notre compassion au Gouvernement et au peuple japonais pour les catastrophes naturelles et leurs effets dévastateurs qui, ces jours derniers, ont frappé le Japon et toute sa population.

Naturellement, l'Équateur approuve la déclaration faite au nom du Groupe des 21, et il souhaite y ajouter ce qui suit. Au cours de la réunion de haut niveau tenue à New York en septembre 2010, l'Équateur a formé l'espoir que la Conférence, loin de demeurer dans l'impasse qui la paralyse depuis une décennie, retrouve un nouvel élan amplifié susceptible de lui permettre de répondre aux attentes du XXI^e siècle et de traiter efficacement les questions en suspens, dans le cadre d'un système multilatéral moderne. Obéissant à cette position, nous avons toujours appuyé l'élaboration d'un programme de travail cohérent, équilibré et complet pour la Conférence du désarmement, programme portant sur l'ensemble des points de l'ordre du jour et susceptible de mettre fin à une période de léthargie inadmissible et injustifiable à ce niveau, d'autant plus que la règle du consensus, mal employée, comme cela a été rappelé à maintes reprises, devrait être invoquée de façon responsable.

Pour cette raison, nous avons écouté avec la plus grande attention l'intervention que vous avez faite, Monsieur l'Ambassadeur Oyarce, en tant que Président de la Conférence, et nous tenons à vous remercier et à vous féliciter de votre détermination et de votre esprit d'initiative. Nous croyons que votre proposition, que vous avez appelée «ambiguïté constructive», est à la fois suffisamment souple et suffisamment complète pour permettre à la Conférence du désarmement d'avancer sur ce qui nous apparaît comme le bon chemin et de reprendre un travail de fond constructif. Nous croyons, à tout le moins, qu'il faut lui accorder une chance et qu'elle doit être discutée et examinée au cours des séances plénières à venir, une occasion que le nouveau Président, l'Ambassadeur et Représentant permanent de la Chine, que nous appuyons de la façon la plus complète qui soit, ne laissera pas passer.

En conséquence, nous appuyons l'esprit et la démarche de votre proposition, les éléments et propositions importants contenus dans votre document officiel, et l'allocation que vous avez prononcée il y a quelques minutes. Nous voudrions conclure par une réflexion qui reflète notre perspective nationale. Pour l'Équateur, comme nous l'avons indiqué ici à maintes reprises, le chemin de la paix ne passe pas par les armes nucléaires ou par la vieille théorie de la dissuasion nucléaire, mais parce que nous appellerions, pour reprendre les mots d'un Équatorien illustre, le «désarmement des consciences». Cette démarche fait partie intégrante du chemin de la paix dans un monde régi par les principes

de développement, de justice, d'égalité, de lutte contre la pauvreté, de respect des droits de l'homme, de normalisation et de coopération. Notre vœu le plus cher est que la Conférence avance dans cette direction, dans les limites de son mandat et de ses compétences, et se mette au travail avec sincérité et intégrité intellectuelle, afin de réaliser ces nobles objectifs.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au Représentant permanent en exercice du Mexique, l'Ambassadeur Arturo Hernández Basave.

M. Hernández Basave (Mexique) (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur le Président. Le peuple mexicain, par l'intermédiaire de son Président et de ses plus hautes autorités à travers le monde, a déjà exprimé ses condoléances et sa compassion au peuple et au Gouvernement japonais, mais il est des occasions où les mots ne suffisent pas, et je pris l'Ambassadeur Suda de transmettre l'affection la plus chaleureuse et la plus fraternelle du peuple mexicain au peuple japonais en ces heures tragiques.

Je crois que l'accident nucléaire de Fukushima peut nous permettre de tirer quelques enseignements. Même s'il s'est produit dans le contexte de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, il existe désormais de nouvelles craintes justifiées dans diverses régions du monde, qui font peser une menace pour la sécurité nationale des divers États et, à plus forte raison, pour la sécurité humaine de millions d'individus dans le monde.

On craint que les radiations, quoique circonscrites à l'intérieur des frontières du Japon, nuisent gravement à la vie et à la santé de milliers de personnes, et que la chaîne alimentaire, non seulement au Japon mais aussi dans toute la région, voire dans le monde, ainsi que toute l'économie mondiale, pâtissent de ces événements regrettables. Je soulève ce problème afin que nous puissions réfléchir aux conséquences possibles de l'utilisation intentionnelle et délibérée de l'énergie nucléaire à des fins belliqueuses, militaires, agressives, criminelles ou terroristes. Imaginons les conséquences d'une telle utilisation de l'énergie nucléaire. Elles seraient, à tous égards, particulièrement graves pour l'ensemble de l'humanité.

Le monde a changé. Aujourd'hui, dans tous nos pays, la société civile a mûri. Il y a eu une prise de conscience universelle quant à la nécessité de promouvoir et respecter les droits de l'homme, de promouvoir le développement humain et la qualité de la vie et, pourquoi ne pas le dire, de rechercher le bonheur des peuples tant que nous avons la possibilité et le privilège de jouir de la vie. Nous avons également pris conscience de la nécessité de travailler ensemble pour édifier un monde paisible et solidaire dans lequel nous pourrions ensemble faire face aux phénomènes mondiaux et aux catastrophes naturelles telles que celles qui frappent aujourd'hui le Japon, mais qui ont aussi, récemment, frappé d'autres pays tels que l'Indonésie, Haïti, le Chili et le Mexique. En résumé, toutes ces choses sont aujourd'hui bien connues.

Nous croyons que le temps est peut-être venu, pour les pays, de réfléchir sur les notions touchant à la sécurité nationale. Alors que tous les pays gagnent en maturité, nous ne pouvons laisser perdurer des conceptions particulièrement limitées de la sécurité nationale fondées exclusivement sur des considérations militaires ou des visées agressives, ou encore sur l'invocation de la légitime défense pour justifier de sombres menaces contre tel ou tel pays. La communauté internationale ne peut décidément pas devenir la proie de problèmes bilatéraux, trilatéraux, régionaux ou sous-régionaux, ni se laisser entraîner dans une guerre ou dans des préparatifs militaires.

Le stockage des armes nucléaires et la résistance obstinée à l'idée ne serait-ce que d'envisager leur élimination ne font que perpétuer cette logique militaire dans laquelle les peuples sont endoctrinés dès leur naissance, encourageant, à l'échelle mondiale, la poursuite de comportements violents. Les accidents tels que celui-ci finiront peut-être par nous inciter à tout faire pour concevoir, promouvoir et mettre en œuvre un changement de

mentalités au nom des générations à venir. Le Japon est lui-même un pays qui encourage l'éducation au désarmement et à la non-prolifération. Cette démarche est liée aux travaux de la Conférence du désarmement.

Peut-être avons-nous été et serons-nous encore incapables d'aller de l'avant à la Conférence du désarmement tant que ces conceptions étriquées de la sécurité nationale fondées sur des considérations militaires resteront prédominantes au détriment de la promotion de la sécurité humaine de tous nos citoyens, une obligation qui incombe à chaque pays et qui a une incidence sur la sécurité nationale de chacun d'entre nous et sur la sécurité mondiale.

Le Mexique tient à vous remercier sincèrement de tous les efforts que vous avez faits. En tant que diplomates, nous savons qu'il est difficile de sauver les apparences dans le contexte d'une instance où il est pratiquement impossible de convaincre qui que ce soit de la nécessité de se mettre au travail. Monsieur le Président, soyez rassuré, et gardez la tête haute alors que vous quittez vos fonctions, sachant que votre dignité et votre prestige en tant que diplomate sont demeurés intacts. Vous avez fait tous les efforts possibles de façon à la fois professionnelle et humaine. J'ai l'honneur de vous connaître depuis un peu plus de dix ans, je connais votre engagement et je sais que vous êtes un diplomate qui, non content de respecter les instructions de son pays, agit dans le respect et la défense des idéaux et des principes politiques, sociaux et humains. C'est ainsi que vous vous êtes acquitté de vos fonctions et que vous nous avez donné du grain à moudre afin de nous permettre d'atteindre quelque chose qui devrait être simple et qui nous paralyse pourtant depuis de nombreuses années, à savoir l'approbation d'un programme de travail, fût-il simplifié ou assorti de mandat.

Comme l'ont déclaré aujourd'hui l'Ambassadeur de la Chine et d'autres orateurs, la Conférence du désarmement a partiellement ou totalement négocié certains traités, tels que la Convention sur les armes chimiques, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le travail de la Conférence s'est concrétisé par l'adoption de ces instruments. À l'époque, l'approbation d'un programme de travail n'était pas un sujet de préoccupation et ne nous demandait pas de temps. Les négociations avançaient, le travail était en cours.

Si vous me le permettez, je voudrais dire que nous sommes en désaccord avec le futur Président de la Conférence, l'Ambassadeur de la Chine, lorsqu'il affirme que cette instance est démocratique. L'utilisation abusive de la règle du consensus, un peu à l'image des poupées russes contenant chacune une poupée petite, ne fait que cacher l'utilisation inappropriée du droit de veto par chaque pays membre de cette instance, ce qui a pour effet de nuire à la sécurité du monde entier. Nous sommes dans l'impossibilité d'avancer.

Vous avez avancé dans un esprit de coopération, et je vous en félicite et vous en remercie une fois encore. Je réaffirme la volonté du Mexique d'engager des négociations, et je forme l'espoir que la règle du consensus s'appliquera à un traité négocié sur lequel nous souhaitons – ou ne souhaitons pas – qu'il y ait consensus, et non à une chose aussi élémentaire qu'un programme de travail. Cela n'est pas digne de nous en tant que diplomates, et cela n'est pas digne de nos peuples et de nos pays.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur, de vos réflexions, de votre amitié et de vos paroles aimables. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Hoffmann, Représentant permanent de l'Allemagne.

M. Hoffmann (Allemagne) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, il m'a semblé nécessaire de faire quelques observations concernant la situation de la Conférence telle que je la vois et après avoir entendu l'évaluation que vous en avez faite à la fin de votre présidence, mais auparavant, je voudrais, bien sûr, m'associer à mes collègues et exprimer mes condoléances les plus sincères, toute ma sympathie et mon soutien à la délégation

japonaise, ainsi qu'au peuple japonais, à l'occasion de l'immense tragédie qui a frappé ce pays et qui se déroule encore aujourd'hui.

Cette semaine, la deuxième présidence de la session de 2011 de la Conférence touche à sa fin. Que s'est-il passé au cours des sept premières semaines de la présente session? S'agissant de la tâche effective qui nous a été confiée, c'est-à-dire de la négociation d'instruments dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, je dois dire avec regret que nous n'avons pas progressé. Nous n'avons pas fait le moindre progrès sur le programme de travail. Je crois qu'il est juste de dire que nous avons, en fait, continué à nous éloigner du consensus sur ce que nous voulons faire par rapport à la situation qui était la nôtre au milieu et à la fin de 2009, alors que nous avions un programme de travail et que nous nous querellions sur la façon de l'exécuter.

Je reviens donc à la question que j'ai posée au début de mon intervention: que s'est-il donc passé au cours de cette première semaine de la session? Qu'avons-nous fait? Qu'avons-nous réussi? Si nous prenons un peu de recul, je distingue deux éléments. Premièrement, nous avons écouté un nombre important de déclarations consacrées aux questions centrales inscrites à notre ordre du jour depuis des décennies. En fait, je les ai comptées: si on inclut les déclarations des Présidents et du Secrétaire général, nous avons écouté, si j'ai bien compté, 277 déclarations en 16 séances, réparties entre le matin et l'après-midi. Et encore, ce nombre de 277 déclarations en sept semaines ne comprend pas la déclaration d'aujourd'hui.

Pour ce qui ont rejoint récemment la Conférence ou qui, comme moi-même, participent depuis un peu plus longtemps à ces travaux (avant d'arriver ici, je participais déjà aux travaux de la Conférence), le fait d'écouter toutes ces déclarations avait comme un air de déjà vu, non seulement en raison du fond, mais aussi de par l'organisation de débats thématiques faute de pouvoir parvenir à un accord sur le travail de fond que la Conférence devrait entreprendre. C'est loin d'être la première fois que la Conférence se retrouve dans cette situation, mais permettez-moi également d'exprimer l'impression positive que je ressens à l'issue de cet afflux de déclarations, qui, pour certaines, ont été prononcées par des représentants de haut niveau. Je veux parler de l'appel concerté visant à faire en sorte que la Conférence reprenne un travail de fond. J'ajouterais également que les discussions et les préparatifs des déclarations en vue de ces débats m'apparaissent également comme du travail, je tiens à rassurer mon collègue brésilien à ce sujet. Toutefois, discuter n'est pas véritablement la tâche qui nous a été confiée et, chacun le sait bien, bien sûr.

Quel est donc le second élément qui, selon moi, peut-être dégagé des sept dernières semaines écoulées? Nous avons eu, sur trois après-midi, une rencontre parallèle consacrée à la question d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Rencontre parallèle certes, mais rencontre dont il peut être question ici et dont il a effectivement été question, et rencontre qui a donné lieu à des discussions intéressantes sur des questions essentielles, avec la participation de certains experts. La délégation se réjouit de ses activités, qui nous ont permis de nous concentrer sur un thème que nous aimerions bien, pour notre part, voire faire l'objet de l'ouverture immédiate de négociations. L'organisateur de cette rencontre parallèle a souligné à maintes reprises que ces débats – et je le cite en substance – ne constituaient ni une négociation ni une prénégociation mais simplement une occasion d'échanger des points de vue. Comme je l'ai dit, nous nous félicitons de cette occasion, et nous nous efforçons d'y apporter notre modeste contribution. Bien entendu, chacun espère que des rencontres de ce type contribueront à renforcer la confiance mutuelle et nous permettront de progresser suffisamment pour pouvoir, en fait, nous entendre sur un programme de travail et/ou sur le commencement d'un travail proprement dit. Toutefois, nous nous devons d'être honnêtes avec nous-mêmes. Cela va-t-il se produire? Je crois que le moins que l'on puisse dire est que le jury n'est pas du tout en mesure de livrer son

verdict. Ce n'est pas parce que nous avons écouté 277 déclarations en sept semaines que nous sommes sur la bonne voie à la Conférence.

Enfin, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, et j'ai écouté attentivement votre déclaration. S'agissant du programme de travail, permettez-moi de vous dire que ce n'est pas votre faute si, malgré vos compétences, nous avons été incapables de trouver la quadrature du cercle. Étant donné les pressions contradictoires exercées par les divers camps et le caractère tranché des positions exprimées jusqu'à présent, il est pratiquement impossible, en réalité, de parvenir à un accord sur le programme de travail, une situation que ne facilite en rien le fait que nous sommes face à un processus dont la complexité est telle que, même pour les initiés, il est difficile de comprendre qui bloque quoi exactement. Permettez-moi donc de vous remercier très chaleureusement d'avoir consenti un nouvel effort dévoué et d'avoir exercé votre présidence avec brio. Notre tâche demeure, et nous attendons toujours les réponses. Nous devons déterminer ce que nous voulons faire ici, et j'appelle la prochaine présidence chinoise, qui sera assurée par l'Ambassadeur Wang, à poursuivre les travaux sur cette question.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à la représentante en exercice de l'Indonésie, M^{me} Djajaprawira.

M^{me} Djajaprawira (Indonésie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, ma délégation tient d'abord à souscrire à la déclaration faite au nom du Groupe des 21. Permettez-moi en outre de m'associer aux autres orateurs et de vous féliciter de votre travail et de vos efforts acharnés pour faire avancer la Conférence. Nous demeurons convaincus que, sous votre direction éclairée et grâce à votre savoir-faire, nous serons en mesure de parvenir à des résultats positifs. Je tiens également à saluer les efforts que vous avez faits, notamment, pour conduire avec succès les débats que nous avons consacrés aux questions de fond en séance plénière, faciliter la présence de certains dignitaires, qui se sont exprimés devant la Conférence, et distribuer un document officiel sur de possibles éléments pour le programme de travail pour la session de 2011. Quant à vous, Monsieur l'Ambassadeur Wang, qui vous apprêtez à prendre la présidence de la Conférence, soyez assuré de l'appui de ma délégation, qui vous souhaite le plein succès dans cet effort.

Depuis quelques années, nous nous sommes associés au consensus sur un programme de travail tel qu'il figure dans le document CD/1864, en dépit de ses imperfections, et nous appuyons un projet de décision sur un programme de travail, contenu dans le document CD/1889. Dans ce contexte, nous tenons à réaffirmer notre appui indéfectible aux efforts déployés par la plate-forme présidentielle, et nous l'encourageons à soumettre des propositions et à mener des consultations sur un programme de travail. Pour notre part, nous sommes prêts à poursuivre les consultations sur toutes les propositions qui visent à promouvoir un consensus sur un programme de travail.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de l'Inde, l'Ambassadeur Rao.

M. Rao (Inde) (*parle en anglais*): Étant donné l'heure tardive, je serai très bref. Je voudrais tout d'abord exprimer nos condoléances les plus sincères à l'Ambassadeur Suda, ainsi qu'aux membres de la délégation japonaise, alors que leur pays, le Japon, connaît une immense tragédie. Mon Premier Ministre a écrit au Premier Ministre japonais, M. Kan, pour lui dire que l'Inde était totalement solidaire avec le peuple japonais et que nos moyens étaient à la disposition du Japon pour toute assistance éventuelle. Nous n'oublierons jamais que l'Inde a été la première bénéficiaire de l'aide au développement versée par le Japon, et nos pensées et nos prières accompagnent le Japon en cette période de terrible catastrophe.

Monsieur le Président, cette séance plénière est la dernière que vous présidez. Je voudrais, pour mémoire, vous remercier sincèrement de la façon dont vous avez exercé vos responsabilités. Votre présidence a été marquée par l'ouverture, la transparence et la

diligence. Nous saluons les efforts que vous avez faits pour tenter de rapprocher la Conférence de l'ouverture de négociations. Je voudrais également assurer le prochain Président, mon ami l'Ambassadeur Wang Qun, de la Chine, de ma coopération et de mon appui indéfectibles, et lui dire que nous avons hâte de travailler en étroite collaboration avec lui dans les semaines qui viennent.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au représentant en exercice de la Syrie M. Al Nuqari.

M. Al Nuqari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*): Tout d'abord, ma délégation tient à s'associer à la déclaration faite par la Malaisie au nom du Groupe des 21.

Nous voudrions également faire part de notre profonde tristesse devant les conséquences tragiques de la catastrophe naturelle qui a frappé le Japon et provoqué d'immenses pertes en vies humaines et des dégâts considérables. Nous tenons également à exprimer notre sympathie et nos condoléances au peuple et au Gouvernement japonais. Nous sommes pleinement convaincus que la volonté, la détermination et la fameuse noblesse de caractère du peuple japonais lui permettront de se relever de cette catastrophe.

Nous voudrions également vous témoigner notre gratitude et notre reconnaissance pour la façon dont vous avez dirigé nos travaux et pour les efforts constants que vous avez faits pour faire sortir la Conférence de l'impasse. Nous croyons que le document officiel dont vous nous avez saisis représente une tentative pour débloquer la Conférence et qu'il prend en considération l'ensemble des points de vue qui se sont exprimés à la Conférence s'agissant du commencement d'un travail de fond. De plus, il couvre les quatre questions centrales de façon équitable et équilibrée. En tout état de cause, ce document officiel apporte de nouvelles propositions qui, si elles sont abordées de façon positive, pourront nous faire sortir du cercle vicieux dans lequel nous sommes pris aujourd'hui. C'est pourquoi nous espérons qu'il constituera la base de nos discussions en vue de l'adoption d'un programme de travail pour la Conférence.

Enfin, nous tenons à saluer l'Ambassadeur de la Chine et sa délégation, qui s'apprête à prendre la présidence de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Suda, Représentant permanent du Japon.

M. Suda (Japon) (*parle en anglais*): Je voudrais une nouvelle fois exprimer les vifs remerciements et la profonde gratitude de ma délégation à tous les représentants qui ont adressé des paroles chaleureuses, exprimé leurs condoléances et adressé leurs messages de solidarité au peuple japonais, et je vous prie de croire que je transmettrai ces messages au peuple japonais, lesquels messages seront pour lui une source d'encouragement pour l'aider à se redresser de cette catastrophe naturelle.

Je voudrais également vous témoigner ma gratitude, Monsieur l'Ambassadeur Oyarce, pour l'efficacité avec laquelle vous avez présidé cette séance de la Conférence; vous avez dirigé nos débats de fond sur de nombreuses questions et nous avez aussi offert une base pour poursuivre nos consultations sur l'avenir de cette instance. J'ai aussi été très impressionné par votre dernière déclaration. En particulier, je souscris aux huit points que vous avez relevés dans la dernière partie de votre intervention mais, plus encore, j'ai été impressionné par le message que vous avez adressé à la fin de votre intervention. Je cite: «Nous devons accepter une fois pour toutes l'idée selon laquelle la sécurité humaine, la sécurité nationale et la sécurité mondiale sont interdépendantes. La sécurité mondiale est une condition incontournable pour une sécurité nationale et une sécurité humaine durables.». Je partage pleinement ce point de vue, qui est d'une importance primordiale. Si nous ne parlons que de notre sécurité nationale, nous ne parviendrons jamais à négocier quoi que ce soit sur un quelconque instrument susceptible de rendre le monde plus sûr. Je

crois par conséquent que la Conférence existe précisément pour discuter et négocier des instruments ou des moyens de rendre le monde plus sûr, en prenant en compte à la fois la sécurité nationale et la sécurité internationale. La sécurité humaine revêt une importance particulière, notamment dans le contexte de l'arme nucléaire. C'est pourquoi je me félicite tout particulièrement de votre dernière déclaration, non sans vous remercier du travail acharné que vous-même et vos collaborateurs avaient réalisé pour mener à bien une présidence particulièrement fructueuse au cours des quatre dernières semaines écoulées. Enfin, ma délégation se réjouit de travailler avec toutes les autres délégations sous la présidence chinoise, qui sera animée par mon ami, l'Ambassadeur Wang Qun.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Nous exprimons une nouvelle fois au peuple japonais toute notre compassion au nom de la Conférence du désarmement.

Merci à tous.

La séance est levée à 13 h 5.